



L'AVENIR DU NORD

Directeur: HECTOR PERRIER

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1944

1897-1944

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

QUARANTE-HUITIEME ANNEE, NUMERO 10

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 10 MARS 1944

La vraie formule d'autonomie provinciale

En 1939, lorsque les surhommes de l'union nationale furent chassés du pouvoir par le renvoi d'eau, eux qui prétendaient en avoir sorti les libéraux par le soupail de la cave, trois ans auparavant, les finances de la province étaient dans un état tel qu'il s'en fallût de peu que Québec ne perdît son autonomie par suite d'une mise en tutelle qu'aurait nécessitée son incapacité d'honorer ses créances et de s'administrer avec ses revenus gravement hypothéqués par des dépenses disproportionnées et par des emprunts onéreux qui s'élevaient à \$67,500,000 par année c'est-à-dire, à deux dollars par seconde. Chaque pulsation du coeur était devenue un luxe!

Le "meilleur gouvernement depuis la confédération," élu pour cinq ans, et qui croyait conserver le pouvoir pour cinquante ans, acculé à la faillite et au refus des prêteurs dont il avait abusé de la confiance, mendia un endossement du peuple qui le lui refusa et confia l'administration de la province aux libéraux que l'union nationale avait qualifiés d'incompétents et de concussionnaires en 1936.

Plus de quatre ans ont passé, et notre province a reconquis son indépendance financière que trois années d'administration antilibérale lui avaient ravie, et assuré son autonomie que des salimbanques avaient ébranlée en prétendant la défendre contre le pouvoir central qui ne la menaçait que dans l'imagination des conservateurs travestis qui tâchaient à compromettre les libéraux d'Ottawa après avoir humilié, pour un temps seulement, ceux de Québec.

Dans son dernier discours du budget, le trésorier de la province, M. Mathewson, a présenté à l'Assemblée législative une étude comparée de l'état financier sous M. Duplessis et des finances provinciales depuis quatre ans et demi. Dans un exposé sobre, véridique emprunté aux faits et aux chiffres, et exempt de toute démagogie, il a rappelé le désastre financier de 1939 auquel il a opposé l'équilibre budgétaire de 1944. Lors de l'entrée en fonctions du gouvernement Godbout, en novembre 1940, l'année fiscale, qui s'étendait alors du 1er juillet 1939 au 30 juin 1940, était déjà commencée depuis quatre mois. Le budget de M. Duplessis avait prévu des dépenses de 81 millions contre un revenu évalué à 57 millions, ce qui laissait un écart de 23 millions à emprunter. Mais les gironettes unionistes dépassèrent leurs prévisions budgétaires, et le 8 novembre 1939, à la fin des quatre mois de l'exercice, les dépenses s'élevaient déjà à près de 68 millions, laissant à peine 13 millions au trésor pour terminer les huit mois de l'exercice.

Si M. Duplessis avait conservé le pouvoir et avait continué à dépenser à ce rythme de 17 millions par mois, la province aurait enregistré, le 30 juin 1940, un déficit de 148 millions. De plus, les libéraux héritaient d'une dette flottante de 64 millions, somme que M. Duplessis n'avait pu verser aux entrepreneurs et fournisseurs du gouvernement, aux banques et à diverses institutions de charité et d'éducation que M. Mathewson ne mit pas de temps à payer en même temps qu'il renflouait le navire financier par des emprunts proportionnés aux besoins de l'administration et facilités par la confiance qu'inspirait aux prêteurs le nouveau gouvernement appuyé par le peuple. Aux emprunts modérés, le gouvernement ajouta une scrupuleuse économie et demanda courageusement au peuple de s'imposer des sacrifices fiscaux temporaires inévitables et moins préjudiciables à l'autonomie provinciale qu'un seul emprunt de 30 millions contracté sur le marché américain par M. Duplessis, transaction qui nous coûte maintenant \$110,000 par année en prime sur l'annuité de un million payable en fonds américains.

Après avoir honoré les dettes criardes de ses prédécesseurs, M. Godbout réussit le tour de force de limiter les dépenses de l'année à 108 millions dont 67 dépensés en quatre mois par l'U.N., et 40 millions en huit mois par les libéraux, soit 27 millions de moins pour quatre mois de plus! Et le déficit prévu de 148 millions de M. Duplessis fut réduit à 18 millions.

Tout en augmentant les crédits de tous les départements, le cabinet Godbout comprima les dépenses de ses prédécesseurs en même temps qu'il en remit le contrôle rigoureux aux représentants du peuple qui l'avaient dangereusement relâché de 1936 à 1939. Après trois années d'administration sage et prévoyante, M. Mathewson eut la satisfaction de clore la période des déficits, d'équilibrer le budget sur tous les comptes, de faire face à toutes les dépenses ordinaires, extraordinaires et en immobilisations et d'annoncer un surplus qui lui permettait d'abolir certains impôts, comme le péage sur les ponts. En 1943, un autre excédent équivalut au dégrèvement des petites successions. Le surplus de cette année se traduira par une diminution de la taxe de vente appelée à disparaître graduellement, à mesure que nous paierons les extravagances de M. Duplessis.

Malgré la diminution des impôts et le paiement de l'intérêt et du capital des emprunts de l'U.N., le budget de chaque département sera considérablement accru. A lui seul, le département de l'instruction publique, qui relève de M. Perrier, recevra six millions de plus que sous l'inspide Dr Paquette. Et le peuple a la certitude que ces sommes ne sont pas engouffrées dans des entreprises et des transactions inutiles et ruineuses, mais favorables aux amis du gouvernement, comme le chalet de l'île Sainte-Hélène, les écuries et les vacheries de Trois-Rivières, le "pit" de sable de Saint-Jérôme et les voyages d'études sur l'élevage de la chèvre en Europe.

A Don Quichotte Duplessis, qui repartait en guerre, ces jours-ci, contre les moulins à vent de l'autonomie provinciale, M. Godbout répondit que ce ne sont pas les rodonnants qui impressionnent le pouvoir central, mais ceux qui parlent le langage de la raison et qui assurent à leur province l'indépendance financière. Lorsque M. Taschereau entendait M. Bennett lui avouer en présence des premiers ministres de toutes les provinces, qu'il représentait la seule province solvable de la Confédération, le Québec connaissait plus de prestige que lorsque M. Duplessis allait proférer la menace, l'injure, et la vantardise à la face de M. King et de ses autres provinces.

Aujourd'hui, M. Godbout est assuré d'obtenir pour sa province la déférence du gouvernement fédéral à qui il s'adresse avec fermeté mais courtoisie. De plus, il ne se présente pas à Ottawa en banqueroutier à la recherche d'un prêteur, mais en chef d'un gouvernement solvable qui vient joindre la collaboration et les ressources du Québec à celles des autres provinces pour assurer la prospérité du pays tout entier.

Guillaume FREDERIC

ON CHUCHOTE QUE...

La campagne de souscription en faveur de la Croix-Rouge, institution internationale la plus véritablement chrétienne qui soit, bat son plein au Canada. Comme on le sait, son objectif est de \$10 millions pour le pays et, pour la province de Québec en particulier, de \$2 millions et quart. Donnons-lui sans plus tarder notre obole la plus généreuse possible car, ainsi qu'on le proclame partout, la Croix-Rouge est la sauvegarde des droits de l'humanité au milieu des horreurs inévitables de la guerre. On jugera de l'ampleur quasi incroyable du champ d'action de la Société canadienne de la Croix-Rouge si l'on songe un instant que, depuis le début du présent conflit, elle a

dépensé à elle seule plus de \$36 millions en contributions d'assistance de toute sorte aux blessés et aux prisonniers.

Précisons. La Société canadienne de la Croix-Rouge a acheté et expédié jusqu'ici par exemple, plus de sept millions de colis aux prisonniers de guerre, au coût de \$13 millions. Les bénéficiaires reconnaissent que dans une multitude de cas ils ont pu ainsi échapper à la mort. Ne sont-ils pas dignes de notre assistance la plus généreuse possible, encore une fois? Rappelons que la Société canadienne de la Croix-Rouge, pour sa seule part toujours, a aussi expédié en Grande-Bretagne des millions d'ar-

NAZISME ARGENTIN

Les troubles qui sévissent en Argentine et qui ont abouti à trois coups d'Etat en moins d'un an sont la conséquence des menées nazies que des gouvernements faibles, à la merci de l'omnipotent groupe fasciste du colonel Juan Peron, n'ont pu conjurer. L'Argentine est depuis longtemps un foyer fasciste que l'axe nourrit de sa propagande délétère et de ses menaces afin de la nazifier complètement et de s'assurer sa collaboration au jour du grand partage mondial qui échappe de plus en plus à Hitler.

Les révélations d'anciens disciples d'Hitler, aujourd'hui réfugiés en Amérique, tels Otto Strasser et Herman Rauchnigg, de même que le résultat des enquêtes conduites par le gouvernement américain et certains Etats sud-américains, ont éclairé notre continent sur les visées du fœhrer sur l'Amérique et sur l'usage qu'il projette de faire de l'Amérique latine dans la réalisation de son dessein pangermaniste en Amérique. Hitler assignait un rôle important à l'Amérique du sud en raison de ses ressources naturelles, du tempérament bouillant et révolutionnaire de ses peuples, de leur crainte, de la concurrence économique anglaise et américaine et surtout de la forte proportion allemande de leur population.

L'Argentine est le principal repaire nazi en Amérique latine. Sa population, composée en grande partie d'Allemands émigrés et de personnes d'origine allemande qui jouissent de la citoyenneté argentine, favorise la propagande et le terrorisme fasciste. Sur onze millions d'habitants, l'Argentine compte quatre-vingt mille citoyens d'origine allemande et trois cent mille immigrants d'Allemagne. Ces chiffres prennent encore plus d'importance quand on considère le rang social et l'influence économique de ces groupes. C'est en Argentine et en Uruguay, pays où vit également une nombreuse population de langue allemande, que Berlin a développé la plus puissante organisation de propagande et de terrorisme hors d'Allemagne.

Les représentants officiels de l'Allemagne constituent la base de cette organisation. A Buenos Aires, le représentant de l'Allemagne a toujours été fort actif, et son entourage est puissant et abât beaucoup de besogne. On y rencontre l'aviseur de la légation et consul général qui est chef du département de la propagande; l'aviseur militaire qui est chef de l'espionnage, et l'aviseur civil qui est chef de la gestapo. Le département de la propagande consacre la plupart de son temps à la nazification du peuple argentin. Plus de trente mille politiciens, officiers de l'armée et de la marine, journalistes et intellectuels, reçoivent chaque jour un bulletin de renseignements publié en espagnol par ce département. De plus, chaque samedi, il publie une édition plus complète sur les événements politiques, économiques et culturels du mouvement nazi. En plus de soulever les passions populaires contre l'Angleterre, ces publications débattent continuellement contre les démocraties et surtout contre les Etats-Unis.

Un tel centre de propagande est assisté dans son travail par d'innombrables organisations telles que l'Association des écoles allemandes, l'Association des professeurs et le Club allemand. Le pays est inondé de propagande au moyen de films et de conférences ambulantes. Non moins important est le travail du département de l'espionnage confié à l'aviseur militaire, assisté de l'aviseur naval. Inutile d'insister sur les sommes considérables mises à la disposition du nazisme argentin par Berlin.

L'organisation appelée SA est digne de mention. Elle comprend une unité de cavalerie, une d'infanterie et une d'aviation. Sa puissance exacte reste inconnue. Toutefois, le nombre de ses membres atteint, paraît-il, plusieurs milliers d'hommes, puisque tout citoyen allemand entre dix-huit et trente-cinq ans est obligé d'en faire partie. Au surplus, tout allemand doit subir un entraînement militaire dans le SA. Le parti nazi est le lien naturel entre le public et la gestapo. Son immense organisation compte pas moins de dix-huit ramifications. Quand on sait que l'une d'elles compte à elle seule plus de sept mille membres, que le front allemand du travail en dispose de trois fois plus, et que chaque membre verse cinq dollars par mois en contribution, on se fait une idée assez exacte de la puissance d'une telle organisation.

Malgré sa rupture tardive et platonique avec l'axe Berlin-Tokio, à la fin de janvier dernier, l'Argentine continue à collaborer avec l'Allemagne et le Japon, comme vient de le démontrer le secrétaire d'Etat intérimaire américain. L'influence nazie est trop forte sur le peuple argentin dont le sentiment pro-fasciste ne sera altéré que par la victoire définitive de la démocratie. Aussitôt que Ramirez a semblé manifester de la sympathie aux nations unies, les hordes du colonel Juan Peron lui ont substitué par la ruse le général Farrell qui tente d'attirer dans sa galère fasciste l'Uruguay et le Paraguay après avoir arraché la reconnaissance de son gouvernement usurpateur à la Bolivie et au Chili, provoquant ainsi une brèche dans la forteresse pan-américaine.

Pour se consoler de ses revers successifs et pour retarder le plus possible la grande débâcle qui l'attend, l'Allemagne utilise la dernière ressource à sa disposition: le terrorisme et le coup d'Etat chez ses satellites éloignés des champs de bataille.

W. E.

articles de lingerie pour les victimes des raids aériens, des quantités innombrables de vivres et de vêtements, des ambulances, des cuisines itinérantes; qu'elle a vu au maintien de quatorze garderies de guerre en Grande-Bretagne; qu'elle a construit, aménagé et équipé un hôpital de 600 lits, etc., etc. Que de souffrances morales et physiques ont été ainsi adoucies! Persistons à soutenir une oeuvre si humanitaire.

"Si chacun au Canada commençait par balayer devant sa porte," soumettait l'autre jour un confrère, "au lieu de repousser pharisaïquement des monceaux de préjugés sur la palier du voisin en s'écriant: "Je vous rends grâce, Seigneur, de n'être pas comme ce publicain!" les choses iraient sans doute mieux qu'elles ne vont."

On nous permettra de rendre ici au Bloc Populaire le témoignage de son propre jardin depuis quelques jours. En sera-t-il ainsi avant longtemps de l'Union nationale, à l'occasion du choix officiel de ses candidats en vue des prochaines élections générales provinciales, notamment dans Montréal-Maison-Neuve, pour ne citer qu'un cas pour le moment? Certains indices le laissent supposer. Ce serait vraiment trop beau, et c'est pourquoi attendrons-nous quelques temps pour le croire.

"Tout va très bien en Laurentie nazionaliste, Madame la Marquise, tout va très bien," tente de démontrer Frère Jacques dans sa chronique d'aujourd'hui. Notre confrère a tenu à rappeler, incidemment, que L'avenir du Nord aura été le

CEUX QUI SOUFFRENT... CEUX QUI SOULAGENT!

La croisade de souscription en faveur de la Croix-Rouge, amorcée le 28 février, bat encore son plein. Les centaines d'auxiliaires qui ne comptent, comme récompense de leurs efforts, que sur ce sentiment d'indécible satisfaction qui descend dans l'âme à la suite du devoir accompli, multiplient leurs efforts, se dépensent sans compter, afin que soit atteint, si non dépassé, l'objectif global fixé. Ce sont de valeureux soldats de paix qui hantent et poursuivent dans tous les recoins du monde, les privations, les misères et les souffrances. Que Dieu bénisse leur geste d'altruisme! Que les individus dont ils soulagent les misères et pansent les blessures, leur vouent une éternelle reconnaissance!

Dans un article précédent, nous invitons nos concitoyens à répondre avec empressement et grande générosité à l'appel de la Croix-Rouge. Nous soulignons alors tous les mérites de cette oeuvre à nulle autre pareille. Nous ne craignons pas d'errer en affirmant que les gens des "Pays d'en-haut" n'hésiteraient pas à laisser tomber, large et substantielle, leur obole dans l'écuelle de cette merveilleuse internationale de secours. Nous savions que s'il est des masses qui souffrent, il est des âmes compatissantes qui se penchent sur la douleur et y versent un baume bienfaisant. Les rapports qui nous parviennent des quartiers-généraux démontrent que nous n'avions pas tort de faire confiance à la générosité canadienne et québécoise; chaque jour annonce un accroissement des sommes souscrites. La campagne n'est pas terminée, cependant, et nul effort ne devrait être négligé pour que soit atteint l'objectif. Il ne faut pas pêcher par excès de confiance, mais persister jusqu'à la fin dans cette bataille pour des sous en faveur de la Croix-Rouge. Celle-ci est un organisme dont l'action bienfaisante rayonne dans tous les milieux, dans tous les pays du monde; la campagne canadienne est connue de tous; les yeux de tous les pays convergent en ce moment vers le nôtre. Partout, on s'attend à ce que le Canada fasse largement sa part. Par ailleurs, le patriotisme manifesté par les Canadiens de toutes les extractions depuis le début du conflit, les gestes de secours que nous avons esquissés, les réponses merveilleuses, éclatantes, que nous avons apportées à l'appel de l'autorité à l'occasion des différents emprunts de guerre, tout nous a mérité une glorieuse réputation que nous devons avoir à coeur de maintenir. Il faut de toute nécessité démontrer, par notre persévérance dans le domaine des oeuvres louables, que cette réputation n'est pas surfaite, mais que lorsque le peuple du Canada entreprend l'exécution d'une tâche, il ne la laisse pas à moitié ouverte, mais qu'il s'en acquitte toujours à perfection. De son côté, la masse du Québec qui a, par sa participation si spontanée à toutes les oeuvres de guerre, réduit à néant certaines basses calomnies dont elle avait été l'objet, se doit, elle aussi, de contribuer encore, comme elle l'a fait dans le passé, à la croisade de la Croix-Rouge. L'élément canadien-français n'est peut-être pas plus chrétien que ne le sont les autres groupes ethniques qui composent la nation canadienne, mais la tradition lui prête un plus grand, un plus profond sens de charité et de compassion à l'endroit de ceux qui souffrent, de ceux qui ont faim, de ceux qui ont froid. Fera-t-il un acroce à une aussi désirable réputation en hésitant ou en refusant, au cours de la présente campagne, à donner ainsi qu'il l'a toujours fait? Nous ne répondons pas à cette question; nous savons quel acte posera le Québec en cette occasion. Suivant les exhortations du Maître, il verra ceux qui ont froid, nourrira ceux qui ont faim, relèvera les courages défaillants.

Léopold F.

me on le voit, nos adversaires semblent bien résolus à se battre véritablement sur le terrain des vaches, lors des prochaines élections fédérales.

"Mécontent de l'attitude d'un certain nombre d'Anglo-Canadiens à l'égard de mes frères par le sang et la langue," écrivait récemment M. Eugène L'Heureux, ci-devant rédacteur-en-chef de l'Action catholique, "je réclame pour ces derniers, un meilleur traitement. Cependant, force m'est de constater qu'une atmosphère saturée de réclamations quelquefois par un esprit réchigneux bien plus que par le sens de la justice ne suffit pas à effacer les causes de nos griefs. Je ne suis pas de ceux qui regretteraient de voir disparaître les injustices par crainte de voir décliner le commerce des protestations. Je ne voudrais pas qu'un peuple aussi viril que le nôtre devint un groupe de pleurnicheries."

"Il ne faut pas toujours, par habitude, s'en prendre aux autres," a tenu à souligner M. L'Heureux, "lorsque nous n'avons pas la place qui devrait être la nôtre. J'ai une bien plus grande confiance dans l'instruction, l'éducation, la coopération et la culture rationnelle de la santé que dans le pleurnichement et la politique divisive pour apporter un terme aux injustices dont les Canadiens français sont victimes et aussi — soyons réalistes — à certaines infériorités qui ne dépendent pas toujours des autres."

Nous aimerions savoir ce que M. L'Heureux, son confrère, pendant et conscience de doyen des journaux Omer Héroux pense, dans son âme théorique soutenue par M. Eugène L'Heureux, de la collaboration de l'environnement de son siècle, de la "bonne presse."

M. L'Heureux, comme d'aucuns le savent, a inauguré au début du présent mois un "service de rédaction" sous forme d'articles: "Entre Canadiens de bonne volonté," que quatre quotidiens du Québec, dont le Canada, publient "sous la responsabilité morale de l'Opinion libre." C'est à un de ces articles: "Mon credo en journalisme," que nous avons emprunté les remarques citées précédemment et où l'auteur soumet, qu'à son avis, "dans le journalisme il ne s'agit pas de plaire, encore moins de déplaire, mais de rendre service et de subir courageusement les con-

séquences du devoir loyalement accompli. Les meilleurs amis du peuple ne sont pas toujours ceux qui le flattent, pas plus que le renard n'était le meilleur ami du corbeau, lorsque, tout cauteux, pour lui ravir son fromage, il pouvait à faire entendre sa belle voix. Si j'avais à définir le journaliste idéal, je serais tenté de faire une adaptation de la définition que donne Caton de l'orateur: "Vir bonus peritus dicendi — l'homme de bien habile à parler". N'y a-t-il pas la parole écrite?

On aura constaté que la conception que M. L'Heureux se fait du "journaliste idéal" semble quelque peu différer de celle de ses canadiens du Devoir et du Droit.

S'il fallait en croire le Devoir et le Droit, on sait qu'il y a belle lurette que notre système de démocratie à jamais maudit aurait été voué aux pires gémonies et remplacé par un régime fasciste plus ou moins grossièrement camouflé. Or, voici l'opinion, à ce sujet, de l'ancien rédacteur-en-chef de l'Action catholique. "Malgré ses grandes misères, la Démocratie ne mérite pas, comme régime, tout le mal qu'en disent certains esprits plus sceptiques que constructeurs. Donnons-lui des hommes et elle nous servira aussi bien que tout autre régime. Je crois même qu'une démocratie où les gouvernants seraient tous parfaitement conscients de leurs responsabilités, les oppositionnistes, moins destructeurs et les citoyens pourvus d'un esprit civique plus éveillé serait plus conforme à la dignité humaine que les régimes autoritaires et favoriserait davantage toutes les oeuvres de paix. Dieu veuille que, dans les démocraties, on se préoccupe davantage de forger un esprit civique à toute épreuve!"

Nominations dignes d'un grand libéral

La presse quotidienne du Québec vraiment digne de ce nom fut unanimement à rappeler, voire à souligner les mérites de nos quatre nouveaux sénateurs canadiens-français: les honorables T.-D. Bouchard, Cyrille Vaillancourt, Armand Daigle et J.-A. Lesage, et à les féliciter de l'honneur qui vient de leur être conféré, honneur qui est la digne récompense de leurs oeuvres. Il nous est d'autant plus agréable de nous associer

Chants laurentiens Amphithéâtre

Je me sens toujours ému quand le tramway, qui me roule vers le cerveau de la ville, passe sur le viaduc de la rue Sainte-Catherine, dans la partie est. Les cours de la compagnie du Pacifique Canadien allongent à perte de vue leurs wagons rouges et plats, créant des gradins fantastiques qui vont se perdre à l'horizon de la rue Sherbrooke.

Mon imagination trop vive découvre alors des ruines magiques. La symétrie du rail a placé là des marches de pierre rouge, usées par les siècles. Pour un peu je verrais les Ninivites sortir de leurs temples. Des centaines d'oiseaux, gris et noirs, volaient adessus du damier pourpre... Autant de feuilles mortes, balayées par un vent du désert, qui se posent ici et là, sur le squelette d'une cave de Pompéi. Jusqu'à la fumée dense d'une institution charitable, au loin, qui crache sa suite, avec la patience séculaire du Vésuve. Et les volutes noires s'accrochent au ciel bleu, parfois aussi bleu que celui de Naples. Et je songe au peu de durée de la vie. Hier j'admirais le même panorama et je m'imaginai des arches de Noé, prêtes à vomir leurs animaux, dans les portes ouvertes des boîtes rouges ou brunes...

Mais aujourd'hui! C'est le même ciel. Je découvre des wagonnets d'acier aussi vieux que moi. Je ne serai plus qu'ils continueront leur roulement de matière morte d'un bout à l'autre du pays... Toujours le mouvement, toujours la fatigue pour en arriver à la perte d'illusions chères...

Il me semble que je cherche sur une piste invisible des gladiateurs nus, acclamés dans les galeries par des femmes excitées de muscles et de sang... J'entends les cris: "Du pain et des jeux". Et l'écho, transporté de siècle en siècle, répète: "Des sous et du luxe".

Parfois je refais le même trajet quand une lune jaune darde sa clarté sur cet amoncellement varié de bois, de peinture et de fer. C'est alors que je frissonne davantage, croyant découvrir les derniers logis d'une ville anéantie par un tremblement de terre... Jusqu'aux lettres blanches des cloisons qui imitent au loin des cadavres broyés...

Un éclat de rire frais me tire de la rêverie. Une enfant rousse joue avec une fleur artificielle dans ses tresses. La vie l'accable de charmes et de rayons... Son parfum, la rose, vient jusqu'à moi... Je continue à me laisser bercer par le cahotement des roues pelines de la voiture, et je me reprends à admirer le beau sous toutes ses formes.

Adolphe NANTEL

à pareil concert d'éloges qu'il s'adresse à quatre de nos compatriotes dont trois ne doivent pas nécessairement à la politique active leur entrée à la Chambre Haute fédérale. On aura constaté une fois de plus, que le très honorable M. King, continuant de s'inspirer des traditions du vrai libéralisme politique canadien et de mettre donc, de côté tout sentiment exclusif de parti, posa un nouvel acte de grande politique, c'est-à-dire de patriote avant tout, et non de politicien, lorsqu'il résolut de s'assurer la collaboration d'hommes d'affaires comme MM. Vaillancourt, Daigle et Lesage qui, comme tels, ont fait depuis longtemps leur marque dans leurs domaines respectifs et ajoutèrent par ce fait au prestige de la race canadienne-française. Leur contribution au gouvernement dans l'étude et l'élaboration des lois relatives à nos problèmes économiques, plus nombreux et plus graves que jamais, ne marquera pas, on peut en être assuré à l'avance, d'être appréciée même par nos compatriotes anglo-canadiens, ce qui ne saurait que nous rehausser dans leur estime et contribuer ainsi à un sain développement de l'unité nationale.

En ce qui concerne l'ancien ministre de la voirie, voici ce que disait "La Patrie" de dimanche dernier: "Connaissant l'honorable M. Bouchard, on ne peut prévoir que son accession au Sénat sera pour lui une retraite de repos, que lui a pourtant méritée sa vie politique passée. Monsieur Bouchard est un homme actif et dynamique, que les dernières trente années ont vu aux avant-postes de la politique municipale et provinciale et pour qui l'entrée dans le champ plus vaste de la politique fédérale sera, sans doute, un nouveau stimulant vers l'action. Il continuera d'être, au Sénat, le champion des intérêts de la province de Québec."

TOUT VA TRES BIEN, MADAME LA MARQUISE

En Laurentine nazionaliste tout va très bien, Madame la Marquise, tout va très bien. Il faut toutefois que le vous dise un tout petit rien : le Bloc Popu s'effrite, tombe en poussière...

Trois documents, qui feront époque dans la petite histoire nazionaliste du Québec, ont été versés au dossier relatif à l'imbroglie survenu au sein de Bloc Popu, imbroglie dont L'Avenir du Nord, nos fidèles lecteurs s'en souviendront sans doute...

(Les propos, fussent-ils nazionalisme, totalitairement vertueux et patriotiques, du perroquet radiophonique et danseur à la corde André Laurendeau n'ont pour nous aucune espèce d'importance. Autant, donc, les ignorer. Les spécialistes du couteau dans le dos ou en bas de la ceinture, par ailleurs, ont toujours plus excité notre pitié que notre colère.)

Il y aurait beaucoup à dire, certes, au sujet des trois documents mentionnés. Nous nous contenterons, aujourd'hui, d'insister quelque peu sur la lettre de M. Raymond aux fins de démontrer que le député libéral de Beauharnois-Laprairie (voir le Guide parlementaire fédéral) confirme lui-même, proclame en toutes lettres et sans la moindre équivoque possible que son mouvement est franchement séparatiste...

Supposons, pour un instant, que l'Ontario, province du Canada la plus peuplée et la plus riche du Canada, déciderait, pour une raison ou pour une autre, de se désolidariser, au point de vue fédéral, des huit autres provinces-sœurs...

Revenons, sur ce, à nos moutons et laissons M. Raymond établir, proclamer lui-même hors de tout doute possible que le Bloc Popu est un mouvement exclusivement provincial, particulier à Québec, donc séparatiste, cela en citant sans commentaire quatre phrases, dont la première, de sa lettre ouverte du samedi 26 février.

"Au cours du récent congrès national (?) du Bloc Populaire Canadien à Montréal (première phrase de ladite lettre), plus de six cents délégués de la province (de Québec) émettaient le vœu suivant..."

"Ce vœu n'était que la répétition de l'appel que j'avais déjà fait à toute la population de notre province..."

"Pour ma part, je considère avoir rempli mon devoir envers cette province désireuse de voir régner une fois pour toute l'union et la collaboration (sic)..."

"Au peuple de cette province qui nous a manifesté sa confiance, (re-sic) etc., etc."

A-t-on vu que M. Raymond ait, une seule fois, fait même la plus petite allusion aux autres provinces, au nombre de huit et toutes anglophones? A-t-on vu que le chef "national" du Bloc Popu ait parlé davantage de nos compatriotes de langue française y gagnant leur vie?

Tirons le rideau — ou la chaîne, comme vous voudrez, chers lecteurs — en ce qui concerne M. Raymond et passons sans plus de préambule au second chapitre qui sera court, croyez-m'en, du présent propos.

Dans sa causerie à la radio du dimanche 27 février, M. Gouin s'est dit indigné, outragé de la contribution financière que M. Edouard Lacroix se serait engagé à fournir pour aider au triomphe électoral des idées du Bloc Popu dans Québec (\$35,000 pour le district de Québec, ou \$1,000 par comté).

L'ancien chef de la défunte Action libérale nationale peut-il nier, à moins qu'il ne souffre une fois de plus d'amnésie, que le député libéral de Beauce (voir ici encore le Guide parlementaire fédéral) fut au moins tout aussi libéralement généreux envers lui et son mouvement, aux environs de 1934 et 35; peut-il nier que le député libéral de Beauce est demeuré depuis lors le même homme, intellectuellement et professionnellement parlant, pour n'avoir guère suivi les cours du soir du gouvernement provincial, que nous sachions?

M. Gouin a la parole, et nous serions flattés qu'il ait recours à la radio pour nous répondre... comme il le fit pour M. Raymond. "The last but not the least," comme dirait un maudit Anglais. Les bons onguents, n'est-il pas vrai, sont dans de petits pots, et les parfums authentiques dans de petites fioles, contrairement aux H 2 0 de la Commission des Liqueurs. M. Chalouit, scandalisé, désorienté d'avoir été excommunié du Bloc Popu avec ses copains Gouin et Hamel, cela de façon plutôt cavalière, et résolu comme eux de ne pas passer pour un cocu politique content, a déclaré qu'il, en somme, à ses collègues de l'Assemblée législative sinon qu'à l'avenir il se réclamera, à Québec, du titre exclusif de nazionaliste. Un point, c'est tout. Nous n'y avons aucune objection. On se camoufle comme on peut, en temps de guerre. L'habit, de plus, ne fait pas le moine. Et ce n'est pas l'étiquette qui, à notre connaissance, a jamais troublé la conscience publique du futur ex-député de Lotbinière. Nous nous limiterons donc, pour terminer enfin, à une seule question.

M. Chalouit, qui à la session provinciale de 1943 se réclamait du titre de représentant officiel en Chambre du Bloc Popu, a-t-il voulu laisser entendre, par sa harangue du mercredi 1er mars, que celui-ci n'a rien de commun avec le nazionalisme tel qu'il le conçoit? Dans l'affirmative, pourquoi y avait-il adhéré à corps perdu; dans la négative, pourquoi rougit-il aujourd'hui de se dire Bloc-populant indépendant? Ne s'est-il pas déjà attribué le titre, entre cent autres, de... libéral-indépendant?

Dont acte... Frère Jacques N.B. — Nous nous excusons auprès des lecteurs de la longueur vraiment démesurée de notre propos pour un sujet plutôt banal, en soi, et qui, semble-t-il, ne pique plus que la curiosité plus ou moins inconsciemment avante d'un public de plus en plus restreint et avide surtout et ayant tout de naseabonds secrets d'alcôves pseudo-politiques. Le temps nous a manqué pour être plus bref.

F. J. Tout n'est pas de gagner la guerre

"Nous ne cesserons de le répéter: tout n'est pas de gagner la guerre sur les champs de bataille, il importe autant de savoir utiliser au maximum la victoire de nos armes. Si nous conservons des germes de dissensions, un quart de siècle ne se passera pas que nous aurons à recommencer l'horrible carnage qui dure depuis quatre années et demie."

Notre camarade Roger Duhamel, rédacteur à la Patrie et auteur de ces lignes, a parfaitement raison. Mais qui, au Canada et aussi malheureusement dans notre propre

province, travaillent à conserver "des germes de dissensions"? Quels sont les partis (?) politiques, les gazettes qui semblent s'évertuer à favoriser la création et la propagation de ces "germes" mortels en tendant pour ainsi dire tous les jours, dans leurs écrits aussi bien qu'à la radio, d'expliquer les préjugés de races et de religion là où ils existent déjà, de les provoquer ailleurs, notamment chez certaine jeunesse sans réelle formation intellectuelle? Nous laissons au lecteur d'interroger sa conscience de vrai patriote à ce sujet.

LES MONOPOLES L'honorable J.-G. Gardiner félicite les fermiers de l'Ouest et du Québec (Spécial à L'Avenir du Nord)

Montréal — L'honorable J.-G. Gardiner, fermier de son état, ministre fédéral de l'agriculture et ancien premier ministre de la Saskatchewan, était samedi dernier le conférencier invité du club de Réforme. Il a longuement parlé des principaux problèmes agricoles épineux auxquels nos compatriotes des provinces des prairies eurent à faire face et des "solutions heureuses" que le gouvernement King a su leur apporter avec le résultat que, "durant les quatre premières années de la guerre, la production y fut plus considérable que dans toute période semblable de l'histoire." Et il en a été de même, dit-il, des revenus bien que de la prospérité individuelle de la population en général. "Et ces faits, a aussitôt ajouté le conférencier, ne sont nullement un accident né de la guerre. Ils sont la conséquence logique d'une politique agricole à la fois saine et constructive, d'une politique qui a toujours tenu compte des facteurs particuliers à chaque région, des conditions d'ordre général du pays et du bien-être légitime à assurer aux individus."

L'honorable M. Gardiner s'est plu à proclamer que les agriculteurs du Québec, eux aussi, furent à la hauteur de la situation durant tout le cours de la guerre, grâce à leur effort de production qui a non moins considérablement augmenté.

Nouveaux sénateurs à la table d'honneur

Me D.-C. Abbott, C.R., M.P., qui avait à ses côtés deux des quatre nouveaux sénateurs, les honorables T.-D. Bouchard et Armand Daigle, les a félicités, à titre de président du club et au nom de tous les membres, de leur nomination révélée la veille, et il a annoncé que l'honorable Perrault Casgrain ministre d'Etat du gouvernement Godbout sera le prochain conférencier.

On remarquait à la table d'honneur MM. Charles-Edouard Bertrand, avocat et ancien secrétaire particulier de l'honorable L.-R. LaFlèche, et Gustave Meunier, délégué de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal, et dans l'assistance les honorables J.-E. Michaud et Ernest Bertrand, respectivement ministres des transports et des pêcheries, les honorables F.-Philippe Brais, Gordon Hyde et F.-L. Connors, conseillers législatifs, ainsi que plusieurs députés tant fédéraux que provinciaux et autres personnages politiques en vue de la métropole.

Politique de développement qui remonte à 1936

"Je ne suis pas venu faire de promesses, soumet l'honorable M. Gardiner au début de ses remarques, mais simplement pour parler de l'oeuvre que nous avons accomplie surtout au point de vue agricole, avec comme résultat que l'Ouest canadien a accru de beaucoup sa production depuis 1940. Pareil état de chose devrait mettre fin aux critiques de ceux qui accusent le gouvernement actuel de n'avoir jamais eu ni suivi de politique générale au point de vue de notre développement agricole au Canada. Depuis 1936 notamment, le parti libéral s'est voué à ce développement, et au cours des années de 1942 à 1943 les provinces des prairies ont produit plus de vivres que jamais. Trois des huit

dernières années ont donné des récoltes franchement mauvaises, mais le gouvernement King est venu à la rescousse en établissant, par exemple, des systèmes d'irrigation, un fonds d'assurance, etc., et en organisant un plan de primes pour la culture de la terre.

Contre la centralisation industrielle

Traitant de la politique du gouvernement King sous son aspect économique, l'honorable M. Gardiner n'hésite pas à affirmer que les libéraux demeurent opposés à la centralisation de l'industrie, quel que soit le titre ou le vocabulaire dont on l'affuble. "Nos amis conservateurs, dit-il, et l'honorable M. Bracken avec eux, sont d'avis qu'il conviendrait de centraliser les industries dans les villes en vue de la création soi-disant d'un marché national. Nous persistons à soutenir que pareille politique ne pourrait aboutir qu'à la mise sur pied de puissantes corporations dont le seul but est de réduire le coût initial de la production et d'enrichir quelques privilégiés, ce qui a pour effet d'appauvrir d'autant les campagnes." Il n'y a qu'un moyen de remédier aux maux engendrés par les cartels et les monopoles, selon l'honorable M. Gardiner: "la décentralisation des industries. Le développement de l'énergie électrique, invoque-t-il, donne à nos gens une excellente occasion d'y arriver. Nous n'avons pas l'intention, certes, de faire disparaître toutes les grandes usines et entreprises canadiennes, mais nous croyons qu'une distribution rigée et surveillée de l'électricité constitue un des moyens efficaces de contraindre les compagnies de partager leurs profits avec le peuple.

Le parti libéral fidèle au mandat reçu en 1940

"Bref, conclut à ce sujet l'honorable M. Gardiner, nous ne voulons pas une centralisation de la puissance économique, même en temps de paix et fut-ce par un gouvernement, une bureaucratie ou des monopoles. La direction indispensable du rajustement nous viendra, par ailleurs, d'un gouvernement représentant vraiment le peuple et responsable envers lui. Or, n'oublions pas que les parlements ainsi constitués furent toujours des parlements libéraux."

L'honorable M. Gardiner a aussi soumis, au cours de sa causerie, que si l'on avait écouté les partis d'opposition, "nous aurions formé un gouvernement dit national, mais (que) nous avons cru bon de laisser au parti libéral la conduite de la guerre, le peuple du Canada lui en ayant donné le mandat explicite lors des élections générales de 1940."

Illustration d'un combattant blessé avec le slogan "DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES!" et un appel à la Croix-Rouge.

Un fait bien significatif depuis 1867

Il n'y a jamais eu de vrai nationalisme québécois, dit Me Genest Trudel.

"Nous de la jeunesse libérale", disait Me Genest Trudel, lors d'une récente causerie, "nous voulons contribuer à la réalisation du bien général en nous assignant, pour notre part, dans le domaine national, la tâche particulière d'essayer de pénétrer nos concitoyens de cette vérité que tous les Canadiens, sans distinction de race ou de religion, peuvent et doivent s'entendre. Je crois que nous répondrons ainsi au désir de ceux de notre propre nationalité car, depuis longtemps, la très grande majorité des Canadiens français ont montré clairement, à maintes reprises, qu'ils croyaient être de leur plus grand intérêt de vivre en harmonie avec le reste du pays. C'est un fait bien significatif que, depuis 1867, les Canadiens français n'aient jamais élu, ni à Ottawa ni à Québec, des députés qui ne représentaient qu'un nationalisme québécois, sauf peut-être du règne éphémère de l'Action libérale nationale et, en 1911, quelques vingt-deux nationalistes dont le groupe se désagrègea d'ailleurs très vite. La preuve a été souvent faite que nos compatriotes veulent éviter une politique d'isolement des autres provinces et d'hostilité envers les autres races.

"Attachement profond à une patrie commune"

"Et ceci est vrai autant des jeunes que des plus âgés. Le fait que notre association ait réussi à former des sections dans différentes parties du district démontre bien que tous les jeunes ne sont pas de l'école nationaliste; le fait que nous avons établi parmi les étudiants une section très vivante démontre bien que les universitaires ne sont pas, en bloc, des membres de la Ligue soi-disant pour la défense du Canada. Je crois interpréter en particulier la pensée de notre groupement étudiant lorsque je dis que ces jeunes ont compris que l'avenir du pays, dont le leur est nécessairement solidaire, dépendra en majeure partie du degré de rapprochement qu'on réussira à établir entre ses éléments divers et qu'ils sont résolus, eux, à ne rien négliger pour collaborer généralement avec ceux qui, bien que différents sous de nombreux aspects, n'en cherchent pas moins la même fin — la prospérité du peuple canadien — et n'en sont pas moins activés par le même motif: un attachement profond à une patrie commune."

"Le Canada a étonné le reste du monde"

Me Trudel, président de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal, conférencier invité du Club de Réforme, a parlé de la doctrine du parti libéral "appliquée au Canada sous trois aspects, en insistant davantage sur le second: aspect international." Posant en principe à un moment, que "la guerre a démontré ce qu'un peuple résolu et déterminé peut accomplir" et que "le Canada a étonné le reste du monde," le conférencier a soumis ce qui suit.

"Les réalisations accomplies par le Canada en guerre ne sont pas celles d'un parti politique en particulier. Elles sont, confesse-t-il en toute

impartialité, le résultat de l'effort coordonné de tous les éléments de la nation. Mais nous pouvons nous demander cependant, tient-il à souligner, s'il eut été possible d'accomplir cet effort sous un gouvernement qui n'aurait représenté que les intérêts de certains groupes de la société et dont la première préoccupation n'aurait pas été de rendre les Canadiens unis. L'esprit d'association des groupes et des races qui a rendu possible notre effort de guerre devrait aussi inspirer notre travail d'après-guerre."

Voix à faire entendre autour de la table de paix

Bref, M. Trudel se demande, en terminant, si, "quand arrivera l'heure précise de l'ordre nouveau dont on parle un peu partout, le Canada ne devrait pas faire entendre, autour de la table de la paix, la voix de celui dont la vie et les oeuvres sont une affirmation de sa croyance que l'objet de la victoire est l'atteinte du bien commun de la société universelle au moyen de la reconnaissance de l'égalité et de la fraternité humaines. Ce sera vraiment là, dit-il, une voix de la terre canadienne, une voix au sujet de laquelle le premier ministre du Canada a écrit ces mots: "La guerre finie, la cause de la paix aura besoin de l'aide du Canada. Elle aura besoin que la voix authentique et unique de la nation s'adresse à tous les autres pays par l'intermédiaire d'un gouvernement puissant, car la voix du Canada est la voix du Nouveau-Monde. C'est, en outre, la voix d'une nation jeune et libre qui contribue de son mieux à la cause de la liberté humaine. C'est la voix de la générosité, de la bienveillance, de la réconciliation, de la générosité et de la fraternité humaine."

Comité Canada-France

Ce groupement recueille des dons en espèces et en nature pour venir en aide à la population civile de la France.

Avec autant d'élan et de spontanéité qu'il a mis à libérer les peuples asservis, le Canada s'emploiera bientôt à soulager les populations civiles de l'Europe affamée. Partout où il aura combattu pour la vie avec la liberté. Les espoirs sans nombre qu'il aura fait lever ne seront pas étouffés par la famine, la maladie. A l'action glorieuse de ses soldats s'ajoutera l'action bienfaisante de ses civils. C'est le pays entier qui ouvrira donc les voies à la justice et à l'amour.

Plusieurs nations ont déjà bénéficié de nos largesses. Mais que sont les besoins satisfaits à côté de ceux qu'il reste à satisfaire et auxquels personne ne peut penser sans en être bouleversé? C'est tout un monde qu'il faut réhabiliter physiquement. Un monde en proie à la faim, aux épidémies, menacé presque d'extinction. Y porter secours est plus qu'un devoir de charité, c'est une assurance de protection pour cette part de l'humanité qui a su garder sa vitalité. Le Canada en est et, pour cette raison, ne peut rester sourd à l'appel de détresse qui s'élève de partout.

Afin de soulager cette misère d'une manière ordonnée, pratique et fructueuse, le gouvernement fédéral a autorisé la constitution d'un

Hommage à sir Wilfrid Laurier

Tout Canadien ne peut lire sans herte l'hommage éditorial que, sous le titre SIR WILFRID LAURIER, le "Journal" d'Ottawa vient de rendre à la mémoire de l'unique premier ministre canadien français de la Confédération, qui s'est éteint le 17 février 1919, il y a par conséquent un quart de siècle.

Voici la traduction française de cet article écrit par un Canadien d'origine anglaise et qui compense certains propos à la fois inconsidérés et injustes, relatifs à la mémoire de nos hommes les plus illustres:

Il y a vingt-cinq ans, le 17 février, Sir Wilfrid Laurier mourut. En ses temps difficiles, troublés, nous le manquons beaucoup. Mieux qu'aujourd'hui, nous nous apercevons du grand vide qu'il a laissé dans notre histoire; du grand rôle qu'il jouait comme soutien du moral national. Laurier était plus qu'un grand Canadien; il était un citoyen de l'univers, doué du sens de l'histoire et, ce qui plus est, qui s'en inspirait en gouvernant son pays avec une profondeur de vue dont on fait preuve bien peu de ses contemporains. C'est ce dont nous nous rendons mieux compte maintenant que les amonitions et les passions se sont apaisées.

Que son souvenir demeure bien vivace chez nous! Joseph Howe dit quelque part dans un passage admirable que les grands hommes sont une source d'inspiration pour les nations. Ainsi puissions-nous être inspirés et encouragés par la mémoire de Laurier! Il a été l'un des grands hommes de notre sol: l'homme d'Etat, le patriote, l'orateur, et surtout le grand gentleman. Son souvenir appartient à nous tous; non pas seulement à une race, à une province ou à un parti politique, mais à tous ceux qui sont fiers de notre histoire, qui font montre de courage à l'heure actuelle et qui ont confiance dans l'avenir du pays. C'est dans cet esprit que, pieusement, aujourd'hui, nous pensons à Sir Wilfrid Laurier.

(La Patrie).

Comité national dont l'activité s'étendra à toutes les nations souffrantes. Parmi elles sera, bien entendu la France. Ce n'est pas d'ailleurs d'aujourd'hui que l'on se préoccupe chez nous du sort du peuple français. Encore qu'on n'en ait guère parlé, il existe depuis longtemps un Comité Canada-France dont l'objet est de recueillir des dons en espèce et en nature de quelque genre qu'ils soient. Ces dons seront distribués en France, dès que les circonstances le permettront, par les soins de la Croix-Rouge. Tous les groupements français, indépendamment desquels il fonctionne, se sont empressés d'y accorder leur plus entière confiance. Nous sommes certains qu'il n'en sera pas autrement de nos compatriotes. Ceux qu'inquiète l'avenir de la nation française apprendront donc avec joie que Canada-France se mettra prochainement à l'oeuvre. La réponse qu'il recevra n'en peut être qu'une enthousiaste et généreuse.

Publicité pour les services d'hiver de l'Autobus Provincial. Titre principal: LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES REGISSENT NOS SERVICES D'HIVER. Sous-titre: L'AUTOBUS UTILISE LES MÉTHODES EMPLOYÉES PAR L'AVION. Contenu: Description des services d'hiver, mention de la Compagnie de Transport Provinciale, et adresse: 1188, rue Dorchester ouest - Montréal.

LE MIROIR DES SONGES

J'ai veillé bien des nuits pour écouter ma vie ! Pour surprendre à tâtons dans l'ombre mon destin...

Tout ce qui parle en vain pour l'âme indifférente M'a pénétré d'amour et de solennité.

Je m'en irai, sachant que j'ai rempli ma tâche Et creusé mon sillon dans la terre du Beau.

Mais l'ombre de la mort me sera glorieuse, Puisque j'ai tout aimé d'un cœur viril et sûr, Et que j'emporterai de cette course heureuse Des gerbes de lumières et des lambeaux d'azur.

Frédéric SAISSET



JOUR DE PLUIE...

Envelopper de belle humeur les minutes amères de la vie, c'est il me semble, la charme inhérent à toute âme saine et sereine.

En ce matin de neige-pluvieuse, je songe à toutes celles qui, de l'aube au crépuscule, auront sans courage, sans élan, atrophié la chaude vie intime de leur foyer...

Ces femmes sont incapables d'accepter le moindre contre temps. Leur petite âme s'exaspère de multiples regrets, de vaines tristesses.

C'est aussi d'un seul coup élucider le secret bien gardé de ce que l'on est convenu d'appeler : le bonheur, cet état heureux qui paraît être l'affirmation de la plus haute faveur divine.

Mais, sait-on que, pour le posséder il faut avoir une grâce spéciale, après avoir gravi bien des degrés sur le chemin réservé de la lucide compréhension.

Alors seulement, se fera la clarté d'où montera, tel un frémissement lumineux du cœur à l'esprit, la possession éclairée de l'inexprimable paix.

Ne faudrait-il pas enseigner aux tout-petits, aux adolescentes, avec les éléments de la phonétique et de la grammaire, l'art de sourire, l'art de vivre !

En prévision des bonheurs futurs à atteindre, une claire vision sur la manière de vivre sainement, intelligemment, — voire couragementement, — leur donnerait une plus juste compréhension de leur rôle en face des heurts, des déceptions et de l'adversité.

Car, toute la vie à venir dépend de l'enfance comme la moisson du grain qu'on sème.

Les jeunes filles et les jeunes femmes aguerries à mener leur barque à travers les écueils, feront plus tard des femmes qui auront l'héroïsme de sourire pour ne pas révéler leurs déceptions, leur chagrins, et parfois, leur désespoir sans issue.

Ces vaillantes garderont ce large regard qui brave les vents et les autans. Calmes et sereines, elles sauront plus que d'autres, combien une lutte constante, ardue, conduit à la conquête d'un bonheur acceptable.

Le bonheur est si fréquemment une apparence beaucoup plus qu'une certitude.

MARYSE.

LA CUISINE ET LA TABLE

Il ne faut point confondre l'ambre dont — depuis l'âge de bronze — les habitants de l'Europe font des bijoux... et l'ambre dont il est quelquefois parlé en cuisine, en cuisine de jadis s'entend !

Car la matière d'un jaune plus ou moins foncé dans laquelle les musulmans tournent les boules de leurs jolis chapelets et qu'aujourd'hui encore les femmes aiment porter aux oreilles, au cou, au poignet, ou montée en broche, en épingle, en boucles d'oreille, en bague, cette matière-là, dure et cassante, d'un prix relativement élevé et qui, au moins celle de la Baltique (car on en trouve également dans la Méditerranée), provient de pins préhistoriques submergés, n'a pas grand'chose de commun avec l'alimentaire ambre gris.

Ce dernier, constitué par des concrétions intestinales du calhalot, est à présent exclusivement utilisé dans la parfumerie, où il joue un rôle pareil à celui du musc, qui, dans une certaine mesure et toutes proportions gardées lui ressemble chimiquement.

Sa forte odeur, assez suave du reste, passionnait les gourmets de la Renaissance et même de l'époque du Roi-Soleil.

Fondant facilement, l'ambre gris brûle à la manière des corps gras. Avec l'encens et la myrrhe, il fit partie des aromates sacrés. On la découvre en masse irrégulière, formée de couches successives, dont le poids dépasse rarement la livre ; on cite cependant des morceaux qui pesaient plusieurs kilos.

C'est autour des îles de la Sonde, aux environs de Madagascar, sur les côtes mexicaines et japonaises qu'on le trouve flottant sur la mer.

L'ambre gris est parfaitement soluble aussi dans l'eau et dans l'alcool. Les maîtres queux des cours royales et des grands seigneurs tels que Lavarenne (auteur du premier livre de cuisine écrit avec méthode et qui eut plus d'éditions en son siècle que les Fables de Jean de La Fontaine), ou Asmach (officier de bouche de Philippe V) en usaient avec prodigalité ; Henri IV dégustait avec joie, chez ses riches amis, "des tourtes de vingt-cinq œufs, relevées d'ambre" ; les rôtis de Louis XIV étaient toujours condimentés d'ambre qui, entre parenthèses, possédait une réputation d'infailible excitant et de merveilleux aphrodisiaque.

Dans la Musée royale, on parle de : ... potages de prix Où ne manquait point l'ambre gris.

Le maréchal de Richelieu ne cessait pas de mâcher des pastilles ambrées. On confectionnait des "nuelles" (sorte de crème aux œufs) à l'ambre. L'hypocrite en contenait. Dans un poème contemporain du Régent, on lit :

Ensuite on donna quantité de liqueurs. On but d'un hypocrite, mais dont le musc et l'ambre par leur subtile odeur parfumaient la chambre.

Catherine et Marie de Médicis, qui mirent à la mode les rossolis (liqueurs à bouquet très prononcé), préféraient à n'importe quel nectar celui où se rencontraient de l'esprit de vin, du sucre, des clous de girofle, du poivre long, de l'anis, de la coriandre et de l'ambre.

Brillat-Savarin, qui vivait il n'y a guère plus de cent ans, préconisait l'ambre, bien qu'avec lui on soit au XIXe siècle.

Il ne recommande pas seulement d'en mettre dans le chocolat, à la mode d'Espagne, mais, "fier d'offrir aux lecteurs le résultat de son expérience", il analyse une recette où avant qu'un vieux coq et deux livres de bœuf haché viennent corser le consommé, se mêlent carottes, persil, beurre, sucre candi, pain grillé, eau, bouillis ensemble et agrémentés de vingt grains d'ambre

OPTOMETRISTE-OPTECIEN Bachelier en Optométrie DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL Spécialité EXAMEN DE LA VUE Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres PAUL E. TALBOT, Ba. O. 330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME Pour consultations: Tél. 171 A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m. BUREAU-CHEF: 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Grandes réductions d'hiver CHEZ HARRY Rendez-vous visite 328 Saint-Georges, Saint-Jérôme

La bonne humeur CROIX - ROUGE On ne peut pas toujours tout prendre avec le sourire, et même il ne le faut pas, car si pour les égoïstes les choses finissent invariablement par s'arranger, il n'en est pas ainsi pour tous les individus. Il est des événements profondément douloureux qu'on ne peut accepter sans un déchirement de tout notre être. Il est certain qu'avec le temps, la plaie se cicatrise, car il ne faut pas oublier que si l'on finit par s'accommoder de la vie c'est en vertu d'une faculté qui nous est propre et qui n'est guère à notre élogé : l'oubli. Nous avons beau faire, ce qui est passé est bien mort et ne nous cause plus de souffrance. Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi et que tout change en nous : nos humeurs, nos besoins, jusqu'à nos opinions. Ces réflexions nous inclinent vers une certaine philosophie et nivellent notre caractère ; l'on devient, à mesure que l'on vieillit, beaucoup moins sensibles aux disgrâces de la vie. C'est pourquoi les vieilles gens sont si souvent d'humeur charmante, de commerce on ne peut plus agréable, à tel point que l'on se demande parfois s'il n'y a pas chez elles beaucoup plus de calcul et de volonté que d'inclination naturelle à sourire à toute chose avec une teinte d'indifférence ou de détachement. C'est à cette égalité d'humeur que nous devons nous efforcer d'atteindre dès notre jeunesse. Cette bonne humeur ne proscrip la sensibilité et le cours normal des sentiments qui procèdent du cœur ; elle n'est pas de l'égoïsme, mais uniquement la preuve d'une grande maîtrise de soi. La bonne humeur n'interdit pas d'être grave quand il le faut et douloureux et compatissant devant les épreuves qui affligent autrui. Elle nous commande seulement de ne pas laisser voir aux humains qui n'aiment pas cela, que nous souffrons d'une injustice, que nous ne sommes pas satisfaits du sort que nous subissons, ou qu'un mal physique ou moral ronge notre "moi". Elle nous habitue aussi à comprendre que toutes les épreuves de la vie ne sont pas essentiellement fâcheuses. Il est des événements dont on s'afflige souvent à tort, car si pénibles qu'ils puissent être, ils préparent souvent des conséquences heureuses. Tout est relatif ici-bas, et cette relativité doit nous incliner à la bonne humeur. pillé : "Cette potion, dont l'effet est certain toutes les fois qu'un malade, quoique épuisé, a cependant conservé un estomac fonctionnant normalement." Si nos mamans ou nos femmes, nos filles ou nos fiancées parlent, cette année, d'ambre, ce n'est probablement pas dans un esprit culinaire, mais plutôt en pensant, à l'occasion de Pâques, combien joli ferait sur leur table de toilette un flacon d'ambre antique ou d'Arabie ou de Chine.

MENU pour le carême

Potage faubonne. — Pour faire ce potage on utilise un reste de purée de pois. On prépare des laitues coupées en lames, de l'oseille et du céleri ; on les passe au beurre avec quelques petits oignons, on fait cuire dans du bouillon ; on délaye d'autre part la purée de pois avec de l'eau tiède ou du bouillon. Mélanger le tout et ajouter s'il le faut du bouillon pour obtenir la consistance voulue.

FEVES AU LARD

4 tasses de fèves ; 1 oignon ; 1/4 de tasse de mélasse ou de cassonade ; 1 c. à thé de moutarde ; 1/2 lb de lard salé.

Laver et trier les fèves, les faire tremper toute la nuit dans l'eau froide. Egoutter. Mettre dans une casserole et couvrir d'eau froide. Porter à l'ébullition et laisser cuire 1/2 heure environ. Mettre dans un pot en grès de préférence ou un chaudron en fer ou en aluminium épais. Hacher l'oignon finement et couper le lard en dés d'un 1/2 pouce. Mélanger la moutarde et la mélasse à 2 ou 3 tasses d'eau chaude, suffisamment pour couvrir les fèves. Faire cuire à four doux 6 à 8 heures. 1 heure avant la fin de la cuisson, on doit découvrir le pot pour laisser rôtir le dessus. Après 5 ou 6 heures de cuisson, il est bon de vérifier l'assaisonnement, d'ajouter du sel si nécessaire et de remettre un peu d'eau chaude si, en penchant le pot, on constate qu'il n'y en a plus. Il faut veiller aussi à ne pas remplir trop le pot parce que le surplus déborde et c'est le meilleur qui brûle dans le four.

Salade de betterave et de céleri en gelée :

1 1/2 c. à table de gélatine ; 1/4 de tasse d'eau froide ; 1 1/2 tasse d'eau bouillante ; 1/2 tasse de vinaigre froid (doux) ; 1/4 de c. à thé de sel ; 2 c. à thé de sucre ; 1 tasse de céleri coupé en dés.

Faire tremper le gélatine dans l'eau froide. Ajouter l'eau bouillante et brasser jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute. Ajouter le vinaigre et le sel et le sucre. Laisser refroidir jusqu'à ce que ce soit partiellement pris. Ajouter les betteraves et le céleri. Verser dans des moules individuels. Geler. Démouler sur des feuilles de laitue. Six portions.

RIONS tout de même...

Chez le coiffeur

— Avoir des cheveux blancs à mon âge... J'suis à plaindre. — A mon avis, vous êtes plutôt à teindre...

Le géant Mitu, qui ne quitte pas le faubourg Montmartre, est heurté, l'autre soir, par un pochar qui tanguait fortement. Le dit pochar relève avec effort sa tête alourdie pour apercevoir la physionomie de celui contre lequel il est venu échouer ; mais ne rencontrant toujours devant ses yeux qu'un gilet qui n'en fait pas, il laisse retomber sa tête avec découragement.

— C'est pas possible, marmotte-t-il, c'est pas toujours le même !

191 quintillions de mouches

Il existe à New-York, dans la 32e rue, un "Laboratoire d'études entomologiques". On y élève... des mouches. Le contingent normal de mouches y est, en toute saison, de 50,000. Ce laboratoire a été créé par un fabricant d'insecticides. On enferme cent mouches dans une boîte de 2 mètres cubes et l'on y répand l'insecticide. Si celui-ci est bon, 95 mouches tomberont sur le dos au cours des dix premières minutes. Dans 24 heures, 60 mouches au moins doivent être mortes. On a calculé que la progéniture de ces 50,000 mouches—si on ne les tuait pas—donnerait, au bout de 5 mois, exactement 191, 010, 000, 000, 000,000,000 de mouches ce qui serait peut-être un peu trop pour notre tranquillité.

Conseils de santé

Contre les brûlures. — Battre à sec un blanc d'œuf et dès qu'il commence à mousser (très peu), additionner d'une cuillerée à soupe d'huile de lin ou d'huile d'olive. Appliquez le mélange sur la partie brûlée avec un tampon d'ouate. La douleur cesse très rapidement.

Contre le hoquet. — Mettez sur un morceau de sucre qu'il y a quelques gouttes de vinaigre et laissez-le fondre dans votre bouche.

Il y a PLACE POUR TOUS... Mais les lignes téléphoniques ne peuvent suffire à acheminer cet énorme volume de communications en temps de guerre que si nous usons des facilités actuelles avec parcimonie, et si nos conversations sont brèves et au point. La disette des matériaux entrave l'aménagement de facilités supplémentaires; la collaboration doit remplacer la construction si nous voulons accélérer l'établissement des communications essentielles. En service nord, donnant des ailes aux mots

CROIX - ROUGE

Des dirigeants de la Croix-Rouge sont arrivés de Montréal à l'occasion de la campagne destinée à activer le recrutement de donneurs de sang. Pour que notre clinique mobile donne son plein rendement, il faut que toutes les personnes en santé, âgées de 18 à 60 ans, s'inscrivent sans tarder. N'oublions pas qu'il faut le sang de cinq donneurs pour une seule transfusion à un combattant blessé.

Les cliniques de donneurs de sang de la Croix-Rouge rendent des services inestimables en temps de guerre, comme l'ont reconnu toutes les autorités médicales. Transformé en poudre, le sérum sanguin se transporte et se conserve aisément, aussi bien sur les champs de bataille que sur les navires. On s'en sert et pour les combattants et pour les civils victimes de chocs nerveux ou de blessures au cours des raids aériens.

Donneurs et donneuses sont des volontaires. Le prélèvement est sans douleur et ne dure que quelques minutes. Après le troisième prélèvement, le donneur reçoit une insigne de bronze ; après le sixième, c'est une insigne d'argent.

La Croix-Rouge a confiance que les citoyens de... et des environs s'inscriront en grand nombre à la clinique. Ils feront ainsi honneur à leur ville et à leur région, et en plus ils contribueront directement à sauver des combattants blessés. Nous vous prions de prendre note de l'adresse : ...

La Croix-Rouge apprécie leur générosité, mais elle compte qu'un plus grand nombre se présenteront, pour que la clinique mobile atteigne son objectif.

PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX NOIRES ou au MENTHOL 10¢

SIROP MATHIEU TOUX, RHUMES, BRONCHITES CASSE LA TOUX

L'année de la "grande noirceur"

Ce fut celle de 1785. Au mois d'octobre, cette année-là, il se produisit au Canada un phénomène extraordinaire qui sema la terreur parmi la population. Une profonde obscurité couvrit le pays en plein jour et le même phénomène se répéta à plusieurs reprises, en particulier le 9, le 15 et le 16 octobre. Ces journées avaient été précédées de vent très violent et durant l'obscurité, il y eut des éclairs et de terribles coups de tonnerre. La pluie qui tombait alors était de couleur noire et sentait le soufre. On n'a jamais trouvé, semblait-il, d'explication satisfaisante à ce phénomène. Long-temps on crut qu'il était le résultat d'éruption de certains islandais.

Conseils pratiques

Pour enlever les taches de fruits. — L'eau bouillante suffit très souvent ; versez de l'eau bouillante sur la tache comme à travers une passoire, afin de ne pas mouiller l'étoffe plus qu'il n'est nécessaire.

Taches de suie. — Les taches de suie sur les parquets s'enlèvent très facilement avec de l'eau fortement salée ou avec de l'essence de térébenthine.

Lavage des plats. — Mettez un peu de moutarde ou de bicarbonate de soude dans l'eau dont vous vous servez pour laver un plat qui a contenu du poisson. Vous ferez ainsi disparaître tout relent de poisson.

Si vous vous servez d'une poudre pour nettoyer vos ustensiles, chaudrons, poêles etc., employez un linge simplement humide. Autrement, l'effet de la poudre est diminué et c'est un gaspillage.

Pour enlever les taches de jus de fruit, thé ou café sur les vêtements, versez-y de l'eau bouillante à distance.

POUR DES RÉSULTATS SUPÉRIEURS DANS VOS CUISSONS les autorités en art culinaire recommandent la MAGIC BAKING POWDER Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

TON PAIN EST IMBATTABLE! LA LEVURE 'ROYAL' EST IMBATTABLE! LES PAINS DE LEVURE ROYAL FAIT DU PAIN RICHE, DÉLICIEUX, SAVOUREUX, PLUS DIGESTIBLE ET À MIE FINE! TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

EN MARGE DE LA GUERRE

LA FRANCE SURVIVRA

Nous sommes heureux de faire écho en cette page à quelques brèves nouvelles transmises tout récemment de Washington et susceptibles de réjouir tous les cœurs nés qui continuent de préférer la France immortelle à la France moribonde de Vichy, nouvelles qui confirment que la France aimée de l'Eglise entend survivre à l'épreuve, la plus terrible, la plus angoissante de son histoire, à laquelle elle est soumise depuis 1940, et y réussira grâce à son héroïsme millénaire.

Des officiers français, familiarisés avec la stratégie alliée dans des écoles militaires des Etats-Unis, commanderont vraisemblablement les troupes françaises lors de l'invasion du continent, et gouverneront les régions libérées lorsque les autorités militaires alliées se retireront.

C'est la mission militaire française à Washington qui a révélé qu'un tel plan était à l'étude et que les officiers français en question fréquentaient les écoles militaires américaines.

Entre-temps, on annonce qu'en vertu d'un accord anglo-franco-américain, un nombre "substantiel" de navires français réquisitionnés après la chute de la France seront remis au Comité national de libération à Alger.

La décision de remettre les navires marchands sous drapeau français constitue un premier pas vers la reconstitution de la marine marchande française, une des plus grandes du monde avant la guerre.

Le plan concernant l'administration des régions libérées en France, tel que décrit par la délégation française à Washington, pourvoit à la nomination, par le Comité national d'Alger, de préfets pour chaque commune libérée. Le haut commandement allié décidera, cependant, quand une région cessera d'être considérée comme zone militaire et deviendra "territoire libéré".

Des élections municipales auront lieu dès que les préfets auront été nommés et elles seront suivies d'élections départementales lorsque des départements entiers auront été reconquis. Chaque département enverra 14 délégués à l'Assemblée nationale d'Alger. Lorsque les deux tiers de la France, y compris Paris, auront été libérés, une assemblée composée des délégués élus (269), de 100 membres choisis par le Conseil national de résistance et de 50 autres membres nommés par les collèges électoraux de départements et dont la nomination aura été approuvée par le Conseil de résistance, éliront un chef provisoire de gouvernement.

L'Assemblée d'Alger sera alors dissoute, remettant les rênes du pouvoir au chef de gouvernement. Lorsque toute la France aura été libérée, une assemblée constituante sera convoquée.

A la même corde, AUTOUR DU JUIFS ET CATHOLIQUES MONT-CASSIN

Juifs et catholiques se sont liés à la même corde. 300 Israélites ont été embarqués le 14 août à Cherbourg via Guernesey. Parmi eux figure M. Lévitin. Vous vous souvenez de notre radio d'avant-guerre, "un meuble signé Lévitin est garanti pour longtemps"! Un membre de la famille Rothschild a été joint à ce dernier. Il n'est pas surprenant qu'à Vichy on ne se souvienne plus que la banque Rothschild garantit en 1871 la seconde tranche de l'emprunt des cinq milliards, qu'en 1914 elle répondit de l'emprunt américain, destiné à fournir les dollars qui étaient alors indispensables au gouvernement français. Me de Moro-Giafferi, le grand avocat dont nous parlera quelque jour Me Henry Torrès, était du voyage, aussi M. Perrot, l'ancien ministre de la Justice, catholique de stricte observance, modèle de probité personnelle et politique.

Allez-y, messieurs!... Tout se paie dans la vie et la peur est mauvaise conseillère.

Médecin malgré lui

On a joué devant la deuxième chambre correctionnelle une nouvelle version du "Médecin malgré lui", nous apprend "Candida".

Un jeune prévenu est poursuivi pour avoir exercé illégalement le métier de docteur.

— Il s'agissait d'une farce d'étudiants, confesse le délinquant. J'avais parié avec les camarades du Quartier Latin qu'il suffisait de mettre sur la porte une plaque, pour voir venir à soi des malades.

L'idée n'était sans doute pas mauvaise, puisque deux jours plus tard, l'on faisait anti-chambre chez le faux praticien.

— Ce qui m'intrigue, dit le Président, c'est la mention portée sur votre plaque: "Spécialiste des voies respiratoires, Président des A.S.M." A quelle Faculté ces initiales font-elles allusion?

L'accusé baisse pudiquement les yeux:

— Cette abréviation désigne les "Anciens Servants de Messe". J'ai estimé que ma qualité d'ancien enfant de chœur ne pouvait que rassurer les malades.

Où l'on organise la pagaie

Le Journal Officiel de Vichy a publié la composition du "Comité de direction de la Fédération française de la pagaie". Ce Comité comprend un président, un directeur, trois vice-présidents et un secrétaire général.

Il doit y en avoir de la "pagaie"!

En relisant plus attentivement, on comprend qu'il s'agit d'une innocente société de canotage... mais quand même, cela doit donner lieu à de jolis qui-proquo.

La vérité m'oblige à dire que nos réponses étaient trop prudentes, car nous n'étions pas au courant des secrets d'Etat-major. Et si nous l'avions été, nous nous serions crus tenus au secret le plus absolu quoi qu'on dise.

Le matin du 21, l'essai d'apercevoir sinon Cassino, du moins son abbaye élevée. L'abbaye du mont Cassino, au sud, se dégageait peu à peu des brumes de ce clair et terrible froid matin d'hiver. A la bordure occidentale, des pitons des Abruzzes du mont Cassino se présentaient comme un piton de la civilisation.

L'importance ancienne comme moderne de Cassino résulte de sa situation comme une étape sur l'antique "Via Appia" qui conduisait les Romains de la ville au Puglia à l'issue du long couloir montagneux qui débute non loin de Rome, Cassino était, il y a quelques mois encore, un active petite ville de 25.000 habitants, siège d'un Tribunal Civil, d'un évêché et lieu d'un marché de produits agricoles et d'élevages de la région.

Mais en vérité Cassino est surtout connue de notre temps pour son abbaye qui la surplombe à l'ouest. Saint Benoît vécut en hermite sur ce rocher qui surplombe de 1.500 mètres l'antique cité de Casilinum. On y conçoit les règles de l'Ordre célèbre des bénédictins et on y forma des disciples qui devaient convertir les païens d'Italie. On y trouve les plus anciens manuscrits des Rois de la Lombardie et une collection pour ainsi dire complète des lois écrites lombardes.

Lorsque vint l'invention de l'imprimerie, la fourmillante activité des moines érudits accrût la richesse spirituelle de l'abbaye du Mont Cassino des premières éditions de l'imprimerie vénitienne.

Les moines Bénédictins ne se sont pas contentés d'accumuler les trésors de la pensée écrite. Ils suivirent de près l'évolution de la science quand ils n'en étaient pas les initiateurs. C'est ainsi qu'on trouve dans l'abbaye en dehors des cabinets fort complets d'Histoire Naturelle Générale, des musées célèbres d'ornithologie et de zoologie.

Nos ennemis auraient-ils déjà détruit ce "piton de la civilisation"?

MARCEL CHOURAQUI, Rédacteur à Alger République.

La solidarité internationale

... De la guerre de 1914-1918 était sorti un ordre international, à la fois territorial, politique et juridique, contestable en certaines de ses parties, mais appuyé sur des principes moraux solides. Il a conservé ses chances de durée jusqu'en 1933. A partir de 1935, les coups portés contre lui l'ont atteint dans ses oeuvres vives. De larges pans, enfin, s'en sont écroulés en 1939... Ainsi débute un article du R. P. J.-Thomas Delos.

Le héros du jour



Z2593 — Le major Paul Triquet, 35 ans, de Cabano, comté de Temiscouata (Québec), dont on a annoncé ces jours derniers qu'il avait mérité la plus haute décoration de l'Empire britannique, la Victoria Cross (V.C.), pour action d'éclat à la bataille d'Ortona, en Italie, au milieu de décembre dernier. Il est le fils du major F. Georges Triquet, 62 ans, des Fusiliers du St-Laurent, qui vint s'établir de France au Canada il y a une trentaine d'années et qui fit la dernière guerre dans l'armée française. Le grand-père et l'arrière-grand-père du héros d'Ortona s'illustrèrent aussi sur les champs de bataille dans l'armée française. Le major Triquet, V.C., est le deuxième Canadien à recevoir cette décoration durant la guerre actuelle et le troisième membre du Royal 22e Régiment à mériter cet honneur. Les deux autres ayant été décorés à titre posthume au cours de l'autre guerre. (Photo Armée canadienne outre-mer)

collaborer dans l'ordre politique, économique et social, comme le font tous les individus à l'intérieur des cadres nationaux? Les événements des dix dernières années seraient-ils un argument irréfutable contre les principes de solidarité internationale qu'incarnent aujourd'hui les Nations Unies?

Le Droit ou la Force?
La guerre est précisément la meilleure preuve que nous puissions apporter à l'appui des principes de solidarité internationale. Nous avons la guerre justement à cause de la négation de ces principes. Faut-il en avoir pratiquement intégré, les peuples, allant d'injustice en injustice, ont abouti à des solutions de jungle. Les règles de droit n'ont pas fait faillite. Les règles de droit ont subi des échecs simplement parce qu'on ne les a pas respectées.

On a bien consenti à énoncer les principes du Droit international, mais l'on n'a pas eu le courage de les appuyer par des sanctions collectives qui auraient été un exemple pour toute nation tentant d'en violer l'esprit et la lettre. Alors qu'en Droit privé les gouvernements ne tolèrent aucun accroissement de lois, ils n'ont pas cru nécessaire de respecter aussi scrupuleusement les prescriptions de Droit international public. Chaque violation au Droit international, si minime était-elle, ouvrait la porte à d'autres violations plus graves. Un jour vint où les exceptions aux règles de Droit international furent plus nombreuses que les applications. A ce moment, les solutions de force prirent définitivement le pas sur les solutions de droit.

Quelques faits illustrent cette évolution vers la négation de la solidarité internationale: la guerre du Japon contre la Chine, la guerre de l'Italie fasciste contre l'Ethiopie, l'annexion de l'Autriche, le démembrement de la Tchécoslovaquie et la violation du territoire polonais! Voilà les principales stations du calvaire gravi par le Droit international.

Voyons les faits
On qualifie facilement d'utopistes et de bellicistes les gens qui préconisent une politique inspi-

rée de la solidarité internationale. Les intentions les plus criminelles leur furent attribuées. Et aujourd'hui ce sont les chefs politiques qui ont défendu ces attitudes que nous retrouvons à l'avant-garde de nos libertés. Ceux qui, avant la guerre, niaient les exigences de la solidarité internationale ont été les premiers à collaborer avec les occupants et nous les entendons réclamer une paix négociée au nom de grands principes humanitaires! Heureusement que les partisans de la résistance sauront discerner les véritables chefs des arrivistes et des faux prophètes.

Les faits ont donné et donneront raison aux personnes qui ont toujours mis de l'avant une politique inspirée des principes de la solidarité internationale. De même que l'isolationnisme économique est un non-sens, l'isolationnisme politique ne cadre pas avec le réalisme des faits. En temps de guerre comme en temps de paix, un peuple, ne peut se retrancher du reste de la communauté internationale. Qu'on le veuille ou non, l'état de paix et l'état de guerre sont indivisibles. Tous les peuples ressentent les effets de l'un comme de l'autre.

Ainsi que le signalait un spécialiste des problèmes internationaux, les sociétés humaines sont de plus en plus interdépendantes et solidaires. Les moyens de communications ont aboli les distances. Où que vous soyez votre aéroport local n'est pas plus éloigné de plus de 60 heures de l'endroit le plus distant de chez-vous. "De là, fait-il remarquer, l'accroissement d'une solidarité qui se manifeste dans le volume des échanges, l'influence des idées, l'indivisibilité de la paix et de la guerre: nous sommes si proches les uns des autres que l'insécurité d'une partie du globe affecte nécessairement la sécurité des autres." Il suffit de considérer la situation de tous les pays pour s'en rendre compte.

La neutralité n'existe pas
Quelques pays échappent "officiellement" au conflit actuel. Ils se disent neutres. Les uns pratiquent une neutralité bienveillante à l'égard de l'Allemagne et du Japon, les autres à l'égard des Na-

tions Unies. De véritables neutres, il n'en existe pas. La neutralité objective est une impossibilité. Alors même qu'il s'abstient de tout acte positif, un pays, par sa position géographique et ses ressources matérielles et humaines, même en s'abstenant, constitue un actif ou un passif pour les Nations Unies ou les Puissances de l'Axe. C'est le cas de l'Irlande, de la Turquie, du Portugal, de l'Espagne, de la Suède.

Tous sur un pied de guerre
Les nations neutres doivent se soumettre, comme les belligérants, aux exigences de la guerre. Comme les pays en guerre, ils doivent se défendre. Ils défendent ce qu'ils appellent leur neutralité. Comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, la Russie, la France, ils ont dû mobiliser leur économie, c'est-à-dire adopter la conscription du travail, le contrôle des prix, le rationnement, etc., toutes ces mesures de guerre que nous jugeons indispensables au succès de nos armes. Et pourtant, ils sont "officiellement" neutres. C'est donc qu'ils ne peuvent se dérober aux obligations résultant de la place qu'ils occupent au sein de la communauté internationale.

N'est-ce pas là une preuve irréfutable des liens de solidarité internationale qui unissent les uns aux autres toutes les nations du monde? Les neutres font une guerre blanche, mais ils font tout de même la guerre.

Une guerre civile internationale

L'expression "guerre civile internationale" est maintenant entrée dans le langage politique. Elle signifie que l'enjeu du présent conflit dépasse celui des précédents dont l'objet se limitait à des querelles de suprématie politique en vue d'avantages économiques spécifiques. Pour les pays totalitaires, il ne s'agit pas tant de déplacer des frontières et de briser des souverainetés que d'assujettir la vie politique, sociale et morale de toutes les nations. De là, ces armées de collaborateurs suscitées dans tous les pays occupés par l'Allemagne. (suite à la page cinq)



La Croix-Rouge a expédié des millions de colis de vivres aux prisonniers de guerre. Il importe qu'elle continue à expédier ces colis indispensables.



Le sérum sanguin est fait du sang des donneurs bénévoles, recueilli dans les cliniques de la Croix-Rouge. Ce sérum a déjà sauvé des milliers de vies humaines. Il faut de l'argent pour assurer le fonctionnement des cliniques.



Les hôpitaux ont besoin de gardes-malades diplômées. Il faut aussi des ambulances et du matériel de toute sorte. Les infirmières de la Croix-Rouge, vraies soeurs de Charité qui soignent nos blessés, attendent de vous les moyens de poursuivre leur oeuvre humanitaire. Donnez généreusement.

Les besoins vont grandissant. Donnons!

LA CROIX-ROUGE
a besoin de
\$10,000,000
IMMEDIATEMENT
Objectif provincial: \$2,250,000

Services de la CROIX-ROUGE

- | | |
|--|--|
| Gardes-malades | Secours aux soldats |
| Volontaires | Secours aux équipages de la marine marchande |
| Cliniques des donneurs de sang | Secours aux sinistrés |
| Colis aux prisonniers de guerre | Service de renseignements pour les civils |
| Ambulances | Instruction des volontaires |
| Instruments de chirurgie | Vivres aux Alliés |
| Médicaments | Secours aux civils |
| Service de renseignements pour les prisonniers | Équipement mobile |

LA CROIX-ROUGE + CANADIENNE

Papotages du P'tit Doc

Chaque période a son visage...

Tout change dans le temps. Dans le bambino qui vagit sa faim aux quatre murs d'une chambre claire, on saurait difficilement distinguer la demoiselle hautaine qui promènera la plus florissante des bouches en coeur dans les salons, ni la vieille décrépite dont les lèvres plissées marmonnent inlassablement des avis. De même existe-t-il une coupure marquée entre les diverses époques de la civilisation humaine.

ne à la kérosène, on en est arrivé à interdire l'addition de kérosène à l'essence de pétrole. Avec sa souplesse déjà proverbiale, la chimie industrielle dut s'adapter au nouveau besoin de l'humanité. Formée à épouser les desirs de toute vicomtesse et de composer les parfums les plus subtils, l'industrie chimique eut tôt fait d'extraire du pétrole la quantité maxima d'essence. On renoua et réadapta les méthodes de distillation fractionnée. Cependant, ceci ne pouvait suffire. Plus tard, comme on fend les blocs de pierre et comme on coupe les salaires, on préconisa un procédé pour briser les molécules lourdes de pétrole: le "cracking".

La solidarité...

(suite de la page quatre)

L'expérience Pétain en est la manifestation la plus frappante. Les gens de Vichy ont accepté et oublié la défaite de la France parce que la victoire de l'Allemagne signifiait pour eux la défaite de la démocratie française.

Il faut choisir

Qu'on le veuille ou non, l'humanité doit choisir entre deux conceptions de la vie: la démocratie ou le totalitarisme. Une Amérique démocratique et une Europe totalitaire ne pourraient vivre en paix. A tout moment, des conflits viendraient troubler leurs relations politiques, économiques et même culturelles. C'est pourquoi dès 1938 un accord commercial triangulaire (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada) jeta les bases de ce bloc anglo-saxon qui constitue aujourd'hui l'avant-garde des Nations Unies.

Les hommes de bonne volonté

Ainsi que l'écrivit le R. P. A.-D. Serillanges dans "La Vie Française", — "L'ère des séparatismes anciens est désormais close... le jour vient où la solidarité universelle des hommes sera aussi nécessaire à la subsistance du genre humain et à la continuation de l'histoire que purent l'être jadis l'unité de la famille, de la tribu, de la cité ou de la nation..."

LIVRES

SUZANNE ET LE PACIFIQUE roman par Jean Giraudoux

Un très beau roman où l'héroïne est une jeune fille... et quelle jeune fille! "Une vierge au seuil du royaume de l'homme, arc-boutée aux portes de ce royaume pour les empêcher de s'ouvrir, repoussant les portes de l'homme de toutes ses forces fragiles, farouches et super-virginales."

Un volume de 224 pages publié par les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

CORPS ET AME par Jean Brienne

Un volume de 96 pages! \$0.60. Voici le premier ouvrage d'un jeune poète français, aviateur en Angleterre. Ce livre, il l'a composé pendant les nuits de raids. Son style est, de ce fait, particulièrement émouvant. On sent que son âme qui participe à une vie trépidante souffre d'une grande anxiété.

Un livre de 96 pages publié par les Editions Variétés. Prix: \$0.60, par la poste: \$0.65. En vente dans toutes les bonnes librairies ainsi qu'aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

RAYONNEMENT DE LYAUTEY par Païrick Heidsieck

Tout Lyautey est dans ce livre, paru en France en 1941 et que viennent de publier les Editions Variétés. Depuis les aspirations de son adolescence jusqu'aux enseignements de sa vieillesse. L'unité de sa vie s'en dégage d'une façon souveraine.

Un volume de 240 pages publié par les Editions Variétés. Prix: \$1.25; par la poste: \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

DOGME ET

OEUVRES DE JEUNESSE par G.-W.-O. Adleshaw

L'auteur est un prêtre de l'Eglise anglicane. Il est actuellement vice-recteur du Collège Saint-Chad à Durham (Angleterre), collège qui prépare les jeunes gens à la prêtrise dans l'Eglise anglicane.

Dogme et oeuvre de Jeunesse, une brochure de 50 pages. Prix: \$0.15. Tract numéro 11 dans la Collection: "Textes d'Action Catholique". Demandez-le à FIDES, 3425, rue S.-Denis, Montréal.

T. S. F.

LA QUESTIONNAIRE DE LA JEUNESSE

Le samedi, 11 mars, à 7 heures du soir

Ce sont les élèves des sixième et septième classes des écoles de Montréal qui prendront part au jeu du Questionnaire de la Jeunesse, à Radio-Canada, le samedi, onze mars, à sept heures. L'émission sera relayée de la salle de l'Ermitage où le public est invité.

NOS COLLEGES AU MICRO

Le dimanche, 12 mars, à 7 heures du soir

Le deuxième tournoi des épreuves éliminatoires de Nos Collèges au micro, le dimanche, douze mars, à Radio-Canada, mettra en présence le Collège Saint-Laurent et le Séminaire de Ste-Thérèse.

Le débat portera sur les mouvements littéraires et scientifiques en Europe de 1870 à 1914.

Les délégués du Collège Saint-Laurent seront MM. Maurice Allard, Claude Ducharme et Jean-Paul Gélinas; ceux du Séminaire de Sainte-Thérèse, MM. Paul-Emile Charbonneau, Maurice Matte et André Naud. Cette émission sera transmise de la salle de l'Ermitage à Montréal. Animateur, M. Jean-Pierre Houle.

"LE SECRET DE POLICHINELLE" DE FOURDAIN. A RADIO-CANADA

D'après la comédie de Pierre Wolff. — Une oeuvre d'une très vive allure. — Le dimanche, 12 mars à huit heures du soir.

Le Secret de Polichinelle que la direction du Théâtre de l'o-

pérette à Radio-Canada a mis à l'affiche, pour l'émission du dimanche, douze mars, à huit heures, s'inspire de la comédie du même nom de Pierre Wolff. La musique est de Félix Fournain et le livret d'Henri Cain.

Pierre Wolff introduit dans ses oeuvres l'analyse psychologique. Le Secret Polichinelle devait naturellement répondre à cette formule. A l'opérette, les mouvements de scène ont été arrangés de telle façon que les airs intercalés ne leur nuisent en aucune façon; au contraire, ils les enjolivent; il y créent un rythme et donnent à l'oeuvre une très vive allure. L'opérette ne se raconte pas, elle s'écoute. On s'en rendra compte en étant aux écoutes, le dimanche, douze mars, à huit heures.

DE L'IMMIGRATION APRES LA GUERRE

Le dimanche, 12 mars, à 9 h. p.m.

L'étude inscrite au programme d'Opinions, le dimanche, douze mars, à Radio-Canada, a pour titre: "L'immigration au Canada après la guerre". Le sujet est d'actualité. On le discute dans la presse et à la tribune. Il n'est pas douteux que cette étude sera suivie avec intérêt par les auditeurs de Radio-Canada.

Les invités à cette tribune seront M. Roger Duhamel, journaliste, président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal et M. Jean-Charles Harvey, journaliste. M. Raymond Tanghe de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Montréal, dirige cette tribune.

JEAN BEAUDET FERA ENTENDE PLUSIEURS OEUVRES DES NOTRES

Au programme "Scholl of the Air" du réseau Columbia. Le mardi, 14 mars.

Radio-Canada transmettra par ses postes et par ceux du réseau Columbia Broadcasting System, sous les auspices du "School of the Air of the Americas", le mardi, 14, à 9 h. 15 du matin, un programme de musique canadienne préparé par son directeur de musique, M. Jean Beaudet fera entendre des oeuvres de Sir Ernest MacMillan, de Claude Champagne, de J.-J. Gagnier, de James Callhou, de Maurice Blackburn, d'Herbert Spencer.

LE CYCLE BACH

Le mardi, 14 mars, à 10 h. 30 p.m.

M. Arthur H. Egerton, organiste du Trinity Memorial Church, sera l'invité de Radio-Canada le mardi, 14 mars, à 10 heures 30 du soir, à la série d'auditions consacrées à Bach. M. Egerton jouera au clavier de l'orgue de l'église Saint-Georges, à Montréal. Il a inscrit à son programme Fugue en sol mineur, l'Allegro de la Sonate en ré mineur, Fugue en si bémol, etc.

Ce musicien a étudié son art au Conservatoire du McGill puis en Angleterre sous la direction de Sir Walter Parrott et de Sir Charles Wood. On lui doit plusieurs compositions pour l'orgue et le choeur.

"PREPARONS L'AVENIR"

Le mercredi, 15 mars, à 8 h. 30 p.m.

Le sketch et l'étude du service d'éducation sociale, à Radio-Canada, le mercredi, 15 mars, à huit heures et demie, porteront "sur la bienfaisante solidarité". Des équipes d'études se sont formées un peu partout dans la province afin de suivre ces travaux. Le secrétaire de chaque équipe communique au poste de Radio-Canada, à Québec, (C.B.V.) les conclusions des observations faites sur chacune des thèses. Les travaux qui suivront, — il y en aura quatre, — porteront sur les oeuvres d'éducation sociale en démocratie.

"Les amis de l'art"

Samedi, le 11 mars, matinée au collège Saint-Laurent, audition de disques, organisée par la J.E.C. avec commentaires de M. Roger Verneuil; dimanche, soirée, avec commentaires de François Hertel.

Le Quatuor Alouette donnera un concert le 14 mars, à 8 h. 30 p.m. à l'auditorium Le Plateau, sous la direction de M. Oscar O'Brien. La Société Artistique de l'Université de Montréal rappelle à ses abonnés, que son prochain concert aura lieu le 17 mars avec Mme Rose Bampton, soprano du Metropolitan, au programme. France-Film présente le 17 mars, le jeune chef d'orchestre Lorin Maazel, qui dirigera l'Orchestre des Concerts symphoniques de Montréal, au théâtre Saint-Denis.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT LEGAULT & LEGAULT AVOCATS et PROCUREURS L.-L. LEGAULT, K.C. FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B. Tél. 60 295, rue Main

AVOCAT GASTON GIBEAULT AVOCAT de BOURASSA & GIBEAULT Tél. 60 5, rue Préfontaine

Paul Larose, B.A., LL.B. AVOCAT 84, rue Bainville SAINTE-THERESE Téléphone 230 Résidence 185

CLAUDE PREVOST AVOCAT Substitut du procureur général Chambre 313 132 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL Bureau: Plateau 5060-5069

GUY FAVREAU AVOCAT Edifice Versailles Chambre 100 HA. 7323 60 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL

Lucien Bourbonnais AVOCAT - BARRISTER 10 OUEST, RUE ST-JACQUES SUITE - IMMEUBLE THEMIS Plateau 5241

MARIO BEAUDRY B.A., LL.M. Avocat et Procureur STE-AGATHE-DES-MONTS Résidence: 159, Tour du Lac Tél. 374 Bureau: 43, S.-Vincent Tél. 217

HENRI PREVOST AVOCAT 335, rue LABELLE Tél.: 35 SAINT-JEROME, Qu. Téléphone: Plateau 5069

NOTAIRE J.-MARC VERMETTE NOTAIRE Saint-Janvier Co. Terrebonne Tél. 622-22

LEANDRE PREVOST AVOCAT Immeuble Transportation Chambre 313 132 ouest, rue Saint-Jacques MONTREAL

LOUIS NICOLAS ARCHITECTE 430, rue MELANÇON Tél. 510 SAINT-JEROME

Dr Jules Pagé CHIRURGIEN - DENTISTE Ex-interne à Forsyth, Boston 310, rue SAINT-GEORGES SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger, C.P.A. Comptable public licencié Expert en impôts sur le revenu et taxe de vente 630 ouest, DORCHESTER MONTREAL

Armand Parent COMPTABLE-VERIFICATEUR Autorisé de la Commission Municipale de Québec CLASSE "A" Rés.: 389, boulevard Melançon Bureau: 500, avenue du Palais SAINT-JEROME

HONORE GERVAIS par AEGIDIUS FAUTEUX 1864-1915 "Sa vie est un bel exemple et contient des leçons dont nous devons profiter." Jules-Edouard Prevost En vente chez les principaux libraires de Montréal, à 50 sous.

André Racine, O. O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m. Le soir sur appointment Téléphone 626

PETITES ANNONCES Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc. TARIF: 5 sous le mot, minimum, 40c, ou insertions pour \$1.00.

ON DEMANDE A ACHETER BOIS BLANC en billets ou en planches. Au char ou au camion. Wislatainer & fils, 908, rue Saint-Laurant, LA. 2264 25-3-10-m-44

"CORRESPONDANCE" Four trouver votre idéal?... Vous marier? Vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC.

TERRE A VENDRE Terre à vendre à Saint-Janvier, environ 80 arpents, 3 milles du village, chemin gravé, bonnes conditions. Pour régler succession. S'adresser à J.-M. Vermette, N.P., S.-Janvier, ou chambre 904, 10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE SUCRE EST RARE! ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous brevages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglaises et françaises. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MALLE PAYEE. Bouteille 2oz. (1-\$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00) Bouteille 16 oz. (1-\$4.00). Adressez commandes avec bon mandat à LES BONS PRODUITS, ENRG., 351, Blvd. Charest, Québec, P.Q.

POULETS APPROUVES Livraison immédiate de vieux poulets. Tous les groupes pour production soumis à l'inspection de l'autorité fédérale, et approuvés. Demandez notre catalogue de 1944 et nos listes de prix se rapportant aux volailles approuvées par le gouvernement. MONKTON POULTRY FARMS Moncton, Ont.

HUILLE DE CHARME NO 40 PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. \$1.00, par malle, port payé. (Gros échantillon \$0.25). Emballage discret, garanti. Commandez à: PARFUMERIE IDEALE, ENRG., Casier 1352, Québec, P.Q.

A VENDRE Terre à vendre à New-Glasgow sur la route No 41, 2 milles 1/2 du village, 120 arpents dont 100 en culture, à vendre ou échanger pour propriété à Saint-Jérôme. S'adresser à M. Albert Pauzé, à New-Glasgow.

TERRE A VENDRE 60 arpents cultivables, 100 arpents boisés avec 1200 érables. Outillage complet pour cabane à sucre. Bâtisses récentes. A bon marché, avec ou sans roulant. S'adresser à René Labelle, 1ère Côte John, S.-Jérôme.

ON DEMANDE A louer un logement de 5 ou 6 pièces, avec chambre de bain, s'adresser à 303, rue de Villeneuve, Saint-Jérôme.

A VENDRE 2 boucheries-épiceries vendrait une avec ou sans stock et camion, jeune vache à lait, 1 cheval. S'adresser à J.-W. Côté, Saint-Lin, Conté L'Assomption, tél. 19.

DONNEURS DE SANG DEMANDÉS! On demande toujours toujours des milliers de donneurs de sang pour fournir du sérum à nos armées. Pour sauver une vie, donnez une chopine de votre sang. Téléphoner à une Clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge.

LE SYSTEME BANCAIRE EST SOUPLE

Il évolue constamment afin de s'adapter aux besoins changeants du pays

PAR EXEMPLE...

Vous êtes-vous déjà demandé ce que deviennent vos coupons de rationnement? L'épicerie apporte vos coupons de sucre, de beurre et autres à sa banque, laquelle, en tant qu'agent du gouvernement, constate l'identité de millions de coupons utilisés et en fait la comptabilité. Ce gros travail de tenue de livres n'est que l'une des tâches supplémentaires que les banques ont ajoutées à leurs services de guerre.

Elles ont assuré l'émission d'environ \$5,700,000,000 d'Obligations de la Victoire et de Certificats d'épargne de guerre, tout en prêtant directement leur concours financier au gouvernement au moyen d'avances à court terme. Elles ont assumé toutes ces tâches malgré le remaniement de leur personnel que leur a imposé l'enrôlement de 8,360 employés de banque d'expérience.

Les exigences pressantes de la guerre ont révélé que les banques canadiennes sont désireuses et capables d'adapter rapidement leurs services à une situation nouvelle. Elles démontrent une fois de plus la puissance du système bancaire, qui a fourni une base financière solide à l'effort économique le plus considérable que la nation ait fait dans toute son histoire, et qui saura avec autant de ressources faire face aux problèmes de demain.



LE TABAC A CIGARETTES British Consols DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

L'AVENIR DU NORD publié par L'Avenir du Nord Cie, Lée, imprimé par J.-E.-A. Labelle, Limitée

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

A Québec, le vendredi, 3 mars dernier, le Secrétaire de la province assistait aux réunions du Conseil des ministres et recevait plusieurs visiteurs. A Montréal samedi matin, il accordait des entrevues à plusieurs personnes et quelques délégations. Dimanche, le 5 mars, il passait la journée dans sa famille, à Montréal et lundi, recevait plusieurs délégations et un grand nombre de visiteurs à son bureau de la Place d'Armes. Mardi, à Québec, il assistait aux réunions du Conseil des ministres et aux assemblées de la chambre, et mercredi, souhaitait la bienvenue aux délégués de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, qui tenaient sa convention dans la vieille capitale. Le soir, il assistait à un dîner au Café du Parlement par cette même association. Dans la journée, le ministre avait assisté aux réunions du Conseil et aux assemblées de la Chambre. Jeudi, en plus d'assister aux réunions du conseil et des assemblées de la Chambre, le Secrétaire de la province revenait à Montréal pour assister à l'ouverture de l'Exposition d'art hollandais, tenue en la Galerie des Beaux-Arts. Monsieur Perrier est un des présidents d'honneur conjoints de cette exposition qui fera époque dans les annales artistiques de la métropole et de la province.

Batailleurs de rue

Jacques Labonté et Victor Rose se sont battus, ces jours derniers, en face du Danube Bleu; ils ont comparu devant le recorder Marchand qui a condamné le premier accusé à \$5.00 d'amende et les frais, et le deuxième, à \$10.00 d'amende et les frais.

Louis Lauzon et Marcel Fauvelle, également en goguette échangeant des coups de poings et des taloches, avenue Legault, en face du sus-dit restaurant, ils ont été condamnés par le recorder à \$10.00 d'amende et les frais, avec ordre de garder la paix.

Concours de ski

Le dimanche 12 mars 1944, aura lieu le dernier concours de ski de la saison hivernale, au domaine Parent. Le raliement se fera au Parc Labelle, d'où partiront à 1.30 heures précises, les skieurs (hommes), qui entreprendront la course jusqu'au Ski-Tow, soit environ 1 1/2 mille, suivront deux concours de Slalom pour hommes et pour dames.



La Compagnie d'Assurances-Vie Great-West se fait un plaisir d'annoncer que M. J.-P. Riopelle, son Représentant Régional à Sainte-Agathe-des-Monts, a réussi à gagner son affiliation au Club Présidentiel de la Compagnie, un honneur réservé aux meilleurs producteurs de ses Agences du Canada et des Etats-Unis. Durant l'année 1943, M. Riopelle s'est fait un record enviable par son zèle à servir les intérêts des assurés aussi bien que par le volume de ses affaires nouvelles.

Son autre représentant dans cette région est M. Georges Lavarière, 183, rue Brière, Saint-Jérôme, appointé en décembre dernier.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

Colonne paroissiale

NAISSANCES

TETRAULT — A M. et Mme Benoit Tétrault (née Simonne Cadieux), un fils né le 28 février et baptisé le 5 mars, J.-Edouard-Jean-Luc, Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Cadieux.

MARCHAND — A M. et Mme François Marchand (Marguerite Léonard), un fils né le 12 janvier, baptisé le 5 mars, Pierre-Charles-Edouard, Parrain et marraine, Charles-Edouard Marchand et Roland Marchand.

BINETTE — A M. et Mme Roméo Binette (Anita Lascelle), un fils né le 29 février et baptisé le 5 mars, J.-Jean-Michel-Robert, Parrain et marraine, Jean Lascelle et Noëlla Lascelle.

PRUD'HOMME — A M. et Mme Antonio Prud'homme (Claire Lauzon), une fille née le 29 février et baptisée le 5 mars, Marie-Andrée-Marthe-Lorraine, Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Lauzon.

PICHE — A M. et Mme Roméo Piché (Alice Viger), une fille née le 29 mars et baptisée le 5 mars, Marie-Anne-Jocelyne, Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Joseph Lobonté.

AUBIN — A M. et Mme Edmond Aubin (Emilie Gingras), une fille née le 3 mars et baptisée le 4, Marie-Laure-Suzanne, Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Aubin.

ARCHAMBAULT — A M. et Mme Raoul Archambault (Lucienne Léveillé), un fils né le 3 mars et baptisé le 5, J.-Raoul-Fernand, Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Léveillé.

LEROUX — A M. et Mme Ubald Leroux (Lucille Filion), une fille née le 3 mars et baptisée le 5, Lorraine-Françoise-Madeleine, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Leroux.

DAOUST — A M. et Mme René Daoust (Simonne Thomas), un fils né le 3 mars et baptisé le 5, J.-Robert-Normand-Michel, Parrain et marraine, Jean-Labonté et Dorila Thomas.

ROSE — A M. et Mme Victor Rose (Aurore Perreault), une fille née le 4 mars et baptisée le 5, M.-Lise-Monique, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Pelletier.

LACHANCE — A M. et Mme Aimé Lachance (Gertrude Plouffe), un fils né et baptisé le 7 mars, J.-André-Guy, Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Raymond.

DECES

Madame veuve Joseph Chadès, née Marie Grenier, décédée le 5 mars, à l'âge de 81 ans. Ses funérailles ont eu lieu, en l'église de Saint-Jérôme, mercredi 8 mars, à 9 heures.

Retraites paroissiales

Dimanche prochain, à la messe de 9 heures, aura lieu la communion générale des hommes qui, à trois heures, dans l'après-midi, clôtureront les exercices de leur retraite.

Le soir, à 7.30 heures, aura lieu l'ouverture de la retraite des garçons.

Octroi à la Croix-Rouge

Le conseil municipal de notre ville a voté un octroi de \$100.00 au bénéfice de la Croix-Rouge. Que tous les jérômienais souscrivent généreusement, eux aussi.

Chambre de commerce

Les membres de la Chambre de Commerce se réuniront pour le dîner lundi prochain, à l'hôtel Maurice. Le sujet de la causerie traitée sera: Nos Douanes. Il y aura également assemblée générale pour tous les membres.

Association sportive de S.-Jérôme

L'Association sportive de Saint-Jérôme devait tenir au Manège Ralston du camp militaire de Saint-Jérôme, une grande soirée récréative, et pour l'occasion, des billets de tirage avaient déjà été mis en vente.

Or, par des circonstances imprévisibles, cette soirée a été remise au vendredi 14 avril prochain, à 8 heures 30 p.m.

Tous ceux qui ont ou qui auront des billets de tirage, devront donc prendre note que cette même soirée a été retardée, mais qu'ils bénéficieront quand même du privilège d'être parmi les gagnants des magnifiques prix qui seront offerts à cette occasion.

Donc, qu'on se le dise, la soirée récréative du 16 mars est remise au 14 avril.

Obsèques de Mme H. Prévost

Mme Henri Prévost, née (Cordelia Mathieu), est décédée chez les Sourdes-Muettes, le 28 février dernier. Veuve du Dr Henri Prévost, de S.-Jérôme, elle était la mère du Dr Jules Prévost, de Montréal. Elle laisse aussi deux filles, Mme Cécile Prévost-Lamarre, de S.-Jérôme, et Mme Gaspard Archambault (Juliette), de Montréal; sa bru, Mme Jules Prévost (Pierrette Bertie).

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 2 mars 1944, en l'église Saint-Louis de France.

Le convoi funèbre, précédé de sept landaus de fleurs, est parti de la résidence de son fils, le Dr Jules Prévost, au No 356, ave Redferne, Westmount, pour se rendre à la porte de l'Institution des Sourdes-Muettes, au No 3725, rue S.-Denis, où le cortège se forma pour se rendre à l'église S.-Louis-de-France, où le service fut célébré à 9 h. 15.

A l'église, M. l'abbé Théobald Paquette, aumônier des Sourdes-Muettes, fit la levée du corps et chanta le service, assisté du Rév. Père Gilles Comtois, C.F.S., de Pointe-du-Lac, comme diacre et de M. l'abbé Clovis Beaugard, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait: Rév. Père Papin-Archambault, S.J., Rév. Père Faribault, O.P., l'abbé Roméo Caillé, aumônier des Dames du Sacré-Coeur de Fave Atwater, les abbés Fernand Gauthier, Ernest Rivest, Georges McDougall, L.-J. Brossard, J.-A. Aubin et le curé J.-A. Paiement, les aumôniers Albert Henri et J.-A. Choquette, de l'hôpital Notre-Dame.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Charles Goulet, exécuta la messe des morts de Perosi. Les principaux solistes étaient MM. Gérald Desmarais, Paul Corbeil, Dr Hervé Gibault, Maurice Bernardin.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte, le Dr Jules Prévost; son gendre, M. Gaspard Archambault; ses beaux-frères, MM. Dr L.-E. Fortier, Alexandre Brossard; ses neveux, MM. Paul et Charles Mathieu, le major Jean Brossard, les docteurs Louis et Jacques Fortier, Dr André Samson, Harry et Mathieu Lynch, Eugène, François et Georges Mathieu, MM. Léandre et Henri Prévost, Oswald Ball, Dr Charles Smith, L. O'Sullivan, Me Gérald Fauteux, C.R., Me Claude Prévost, C.R., Gonzague Prévost, C.R., Me André Montpetit, Me Papineau Mathieu, Me Armand Mathieu, Dr Hervé Gagnon, de S.-Hyacinthe.

Dans le cortège on remarquait: le juge S.-Germain, le juge J.-L. S.-Jacques, Me Bruno Nantel, C.R., MM. L.-Eugène Courtois, Hector Racine, Emile Chaput, Roméo Gauvreau, Maurice et Jean-Louis Bernardin, Auguste Béribé, Gustave et Paul Portelance.

Activités sportives au camp militaire

Décidément les employés du bureau d'administration, au camp militaire, font mentir le dicton populaire, qui veut que les collets blancs ne soient pas des sportifs, car depuis le début de la saison, ils ont gagné toutes les parties Broom Ball avec des scores élevés. Nos félicitations.

Le club de hockey du camp militaire a joué une partie fort contestée contre le club de Sainte-Agathe. Les profits étaient versés à la Croix Rouge de cette ville.

Plus de 2,000 personnes ont assisté mardi soir dernier à la revue Thumbs Up, au manège Ralston. Le soldat Legault, de Sainte-Adèle, un blessé de Dieppe, a magnifiquement vanté les bienfaits de la Croix Rouge sur les champs de bataille et dans les hôpitaux militaires, incitant nos concitoyens à souscrire généreusement à cette oeuvre humanitaire.

Election d'officiers

Le 15 février dernier avait lieu l'élection des officiers de la succursale Saint-Jérôme de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.

Président: J.-A. Daly, épicer; vice-président: Charles Aubry, épicer; secrétaire: J.-W. Cyr, mercerie; confection; directeurs: C.-E. Viau, meubles; E. Giroux, garagiste; G. Hamel, épicer; W. Forget, épicer; D.-D. Desjardins, ferronnerie; J.-D. Grenier, plombier.

M. R. Dubuc, organisateur de l'Association des Marchands, assistait à cette assemblée et il sut intéresser les membres de Saint-Jérôme par des renseignements appropriés au commerce et par un questionnaire que tous ont répondu afin qu'il soit soumis à nos gouvernements à temps voulu.

J.-W. CYR, secrétaire.

Retraites paroissiales

Dimanche prochain, à la messe de 9 heures, aura lieu la communion générale des hommes qui, à trois heures, dans l'après-midi, clôtureront les exercices de leur retraite.

Le soir, à 7.30 heures, aura lieu l'ouverture de la retraite des garçons.

Octroi à la Croix-Rouge

Le conseil municipal de notre ville a voté un octroi de \$100.00 au bénéfice de la Croix-Rouge. Que tous les jérômienais souscrivent généreusement, eux aussi.

Chambre de commerce

Les membres de la Chambre de Commerce se réuniront pour le dîner lundi prochain, à l'hôtel Maurice. Le sujet de la causerie traitée sera: Nos Douanes. Il y aura également assemblée générale pour tous les membres.

Obsèques de Mme H. Prévost

Mme Henri Prévost, née (Cordelia Mathieu), est décédée chez les Sourdes-Muettes, le 28 février dernier. Veuve du Dr Henri Prévost, de S.-Jérôme, elle était la mère du Dr Jules Prévost, de Montréal. Elle laisse aussi deux filles, Mme Cécile Prévost-Lamarre, de S.-Jérôme, et Mme Gaspard Archambault (Juliette), de Montréal; sa bru, Mme Jules Prévost (Pierrette Bertie).

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 2 mars 1944, en l'église Saint-Louis de France.

Le convoi funèbre, précédé de sept landaus de fleurs, est parti de la résidence de son fils, le Dr Jules Prévost, au No 356, ave Redferne, Westmount, pour se rendre à la porte de l'Institution des Sourdes-Muettes, au No 3725, rue S.-Denis, où le cortège se forma pour se rendre à l'église S.-Louis-de-France, où le service fut célébré à 9 h. 15.

A l'église, M. l'abbé Théobald Paquette, aumônier des Sourdes-Muettes, fit la levée du corps et chanta le service, assisté du Rév. Père Gilles Comtois, C.F.S., de Pointe-du-Lac, comme diacre et de M. l'abbé Clovis Beaugard, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait: Rév. Père Papin-Archambault, S.J., Rév. Père Faribault, O.P., l'abbé Roméo Caillé, aumônier des Dames du Sacré-Coeur de Fave Atwater, les abbés Fernand Gauthier, Ernest Rivest, Georges McDougall, L.-J. Brossard, J.-A. Aubin et le curé J.-A. Paiement, les aumôniers Albert Henri et J.-A. Choquette, de l'hôpital Notre-Dame.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Charles Goulet, exécuta la messe des morts de Perosi. Les principaux solistes étaient MM. Gérald Desmarais, Paul Corbeil, Dr Hervé Gibault, Maurice Bernardin.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte, le Dr Jules Prévost; son gendre, M. Gaspard Archambault; ses beaux-frères, MM. Dr L.-E. Fortier, Alexandre Brossard; ses neveux, MM. Paul et Charles Mathieu, le major Jean Brossard, les docteurs Louis et Jacques Fortier, Dr André Samson, Harry et Mathieu Lynch, Eugène, François et Georges Mathieu, MM. Léandre et Henri Prévost, Oswald Ball, Dr Charles Smith, L. O'Sullivan, Me Gérald Fauteux, C.R., Me Claude Prévost, C.R., Gonzague Prévost, C.R., Me André Montpetit, Me Papineau Mathieu, Me Armand Mathieu, Dr Hervé Gagnon, de S.-Hyacinthe.

Dans le cortège on remarquait: le juge S.-Germain, le juge J.-L. S.-Jacques, Me Bruno Nantel, C.R., MM. L.-Eugène Courtois, Hector Racine, Emile Chaput, Roméo Gauvreau, Maurice et Jean-Louis Bernardin, Auguste Béribé, Gustave et Paul Portelance.

Tirage à l'Hospice

Le tirage annoncé au profit des oeuvres de l'Hospice S.-Jérôme, a eu lieu dimanche dernier à la salle même de l'Hospice, au milieu d'une assistance nombreuse.

Grâce à l'initiative bien connue des organisatrices et à la réponse généreuse de nos dévoués donateurs, ce fut un véritable succès.

Nous nous faisons un plaisir de faire connaître la liste des heureux gagnants:

Mme David Vézeau, Ste-Lucie; Mlle Robillard, Montréal; M. Joseph Sylvio, Hospice S.-Jérôme; Mme Lapière; M. Raoul Pilon, S.-Jérôme; Hermine S.-Michel, Hospice; M. P.-E. Sigouin, Lac Connelly; Mlle A. Désormeaux, Hospice; M. G.-S.-Germain, Montréal; M. J.-B. Bédard, Hull; M. André Longpré, Le Cordon, S.-Jérôme; Mme Monette, Hospice; M. Osiar Piché, S.-Janvier; M. A. Renaud, Shawbrige; M. Drien, Lachine; Mlle Benoit, Hospice; Mme Brosseau, S.-Jérôme; M. J. Brunelle, Montréal; M. Waddell, S.-Jérôme; Mlle Irène Crispin, Montréal; M. H. Adam, Ste-Agathe-des-Monts; M. Benoit, Côte S.-Paul; M. Gauthier, M. S.-Vincent, M. Bertie, M. Roy, M. Aubry, M. McCollie, S.-Jérôme; M. Adélaïde Fournier, S.-Janvier; Mlle Taillon, Hospice; Mlle Labelle, S.-Jérôme; Mlle Alice Grignon, Ste-Agathe-des-Monts; M. Charles Giroux, Shawbrige; Miss C. Foodz, Mme Boyer, Mme N. Desjardins, S.-Jérôme.

Les Religieuses et tout le personnel remercient chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu répondre à leur sollicitation. Ce merci est un symbole des pieuses prières qui montent chaque jour vers le Ciel aux intentions de tous ceux qui se penchent avec tant de sollicitude vers le pauvre et l'orphelin.

Magnifique résultat d'une souscription

Le président de la Ligue Anti-Tuberculeuse des Laurentides, M. Jean-Paul Rolland, nous communique le résultat de la souscription versée par les divers groupements régionaux pour le bénéfice des tuberculeux de la province de Québec. La vente des Timbres de Noël a rapporté la somme de \$1,241.52 cette année. Le résultat de l'an dernier soit \$1,080.00 est donc dépassé et témoigne de la générosité de nos compatriotes.

Incendie

Un violent incendie dont l'origine inconnue s'est déclarée au domicile de M. Léo Morin, 528, rue Latour, pendant l'absence des propriétaires. Les pertes sont d'environ \$1,000.00 en partie couvertes par les assurances.

Cour de magistrat

Plusieurs sentences ont été prononcées par le magistrat Donat Lande, au palais de justice de S.-Jérôme, ces jours derniers:

Une dizaine de prévenus accusés d'être en possession de slot machines, ont été condamnés à \$25.00 d'amende et les frais. En plus les machines à paris ont été confisquées.

Réal Mondou, de S.-Philippe, qui avait fait une fausse déclaration quant à son âge, pour obtenir un permis de conduire un automobile, a été condamné à \$10.00 d'amende et \$14.80 de frais.

Dick Karabian, de Sainte-Adèle, accusé d'avoir vendu des oranges sans spécification de grosseur, sans état de compte, et à un prix trop élevé a été condamné dans deux causes, à deux amendes de \$10.00 et à \$12.95 de frais encourus.

Un indien d'Oka, Frank Moses, âgé de 28 ans, qui refusait de répondre à son appel militaire ne s'y croyant pas tenu de par sa nationalité, a reçu l'ordre de payer \$25.00 d'amende plus les frais; il a pris le chemin des casernes sans escorte.

Rosario Bourget, accusé d'un vol avec effraction à la banque de S.-Hermas, le 9 septembre 1942, a été condamné à douze ans de pénitencier sur deux causes, soit port illégal d'un revolver et vol à main armée, d'une somme de 2,800 à la banque. Son compagnon, Georges Gagnon, avait reçu la même sentence le 24 janvier dernier, alors qu'il comparait devant le magistrat sous les mêmes chefs d'accusations.

Une cause relative à un pont que l'on aurait fait sauter dans le Canton d'Howard, a été renvoyée aux Assises Criminelles.

Obsèques de Mme H. Prévost

Mme Henri Prévost, née (Cordelia Mathieu), est décédée chez les Sourdes-Muettes, le 28 février dernier. Veuve du Dr Henri Prévost, de S.-Jérôme, elle était la mère du Dr Jules Prévost, de Montréal. Elle laisse aussi deux filles, Mme Cécile Prévost-Lamarre, de S.-Jérôme, et Mme Gaspard Archambault (Juliette), de Montréal; sa bru, Mme Jules Prévost (Pierrette Bertie).

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 2 mars 1944, en l'église Saint-Louis de France.

Le convoi funèbre, précédé de sept landaus de fleurs, est parti de la résidence de son fils, le Dr Jules Prévost, au No 356, ave Redferne, Westmount, pour se rendre à la porte de l'Institution des Sourdes-Muettes, au No 3725, rue S.-Denis, où le cortège se forma pour se rendre à l'église S.-Louis-de-France, où le service fut célébré à 9 h. 15.

A l'église, M. l'abbé Théobald Paquette, aumônier des Sourdes-Muettes, fit la levée du corps et chanta le service, assisté du Rév. Père Gilles Comtois, C.F.S., de Pointe-du-Lac, comme diacre et de M. l'abbé Clovis Beaugard, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait: Rév. Père Papin-Archambault, S.J., Rév. Père Faribault, O.P., l'abbé Roméo Caillé, aumônier des Dames du Sacré-Coeur de Fave Atwater, les abbés Fernand Gauthier, Ernest Rivest, Georges McDougall, L.-J. Brossard, J.-A. Aubin et le curé J.-A. Paiement, les aumôniers Albert Henri et J.-A. Choquette, de l'hôpital Notre-Dame.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Charles Goulet, exécuta la messe des morts de Perosi. Les principaux solistes étaient MM. Gérald Desmarais, Paul Corbeil, Dr Hervé Gibault, Maurice Bernardin.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte, le Dr Jules Prévost; son gendre, M. Gaspard Archambault; ses beaux-frères, MM. Dr L.-E. Fortier, Alexandre Brossard; ses neveux, MM. Paul et Charles Mathieu, le major Jean Brossard, les docteurs Louis et Jacques Fortier, Dr André Samson, Harry et Mathieu Lynch, Eugène, François et Georges Mathieu, MM. Léandre et Henri Prévost, Oswald Ball, Dr Charles Smith, L. O'Sullivan, Me Gérald Fauteux, C.R., Me Claude Prévost, C.R., Gonzague Prévost, C.R., Me André Montpetit, Me Papineau Mathieu, Me Armand Mathieu, Dr Hervé Gagnon, de S.-Hyacinthe.

Dans le cortège on remarquait: le juge S.-Germain, le juge J.-L. S.-Jacques, Me Bruno Nantel, C.R., MM. L.-Eugène Courtois, Hector Racine, Emile Chaput, Roméo Gauvreau, Maurice et Jean-Louis Bernardin, Auguste Béribé, Gustave et Paul Portelance.

Attention Attention

HOMMES, FILLES OU FEMMES
DEMANDES DANS UNE INDUSTRIE
DE CAOUTCHOUC DU COMTE

Aucune expérience requise — Travail facile
Bons salaires — Boni de vie chère en plein
Vacances payées

S.V.P. vous adresser immédiatement
Bureau d'Assurance-chômage
301, rue Labelle, Saint-Jérôme
Référez à l'ordre no A 2751
Apportez cette annonce

UN MESSAGE DU MINISTRE DES POSTES

A tous les Canadiens:
L'an dernier, il s'est expédié de la base postale plus de 29,000,000 de lettres de dépêches à nos forces armées outre-mer. On ne saurait décrire le rôle vital que jouent vos lettres pour maintenir le moral de nos hommes et de nos femmes qui loinent de leur foyer.

Cependant, à cause de négligence ou d'oubli en adressant les correspondances, plus de 250,000 lettres ont dû l'an dernier passer par la section des recherches d'adresses, du Corps postal canadien.

La transmission se trouve retardée et ceux qui attendent des lettres de chez eux éprouvent beaucoup de désappointement. Cela cause un surcroît de travail au personnel de la poste qui a déjà tant à faire pour disposer du volume fort accru des correspondances, avec le manque de main-d'oeuvre dont elle se ressentent, tout comme les autres entreprises canadiennes.

Vous pouvez aider la poste à accélérer la transmission de vos correspondances à ceux qui vous sont chers outre-mer. A titre de Ministre des Postes, je vous demande tout spécialement de prendre encore plus de précaution en adressant vos envois et de vous assurer que l'adresse est complète dans tous les détails.

Si vous prenez quelques secondes pour vérifier l'adresse, vous nous aiderez à donner un meilleur service postal à nos forces armées outre-mer.

Sincèrement à vous,
R. A. Auluck,
Ministre des Postes.

3 PRÉCAUTIONS À PRENDRE

1. Assurez-vous que l'adresse est claire et exacte.
2. Inscrivez votre propre adresse à l'angle gauche supérieur de l'enveloppe.
3. Affranchissez correctement et mettez à la poste aussi de bonne heure que possible.

MINISTÈRE DES POSTES

Publié avec l'autorisation de l'Hon. W. F. Mulock, C.R., député, Ministre des Postes.

PHARMACIE WILFRID PRUD'HOMME

Successeur de Oscar Landry
La pharmacie la mieux assortie du district
Chocolats Laura Secord
Ordonnances de Messieurs les Médecins
remplies avec soin
Produits REXALL
Agence des Produits de Beauté
'Mireille', 'Harriett', 'Hubbard', 'Ayer'
Commandes postales exécutées avec soin
Service rapide de deux messagers
Téléphones: 558 et 559
341, rue Saint-Georges Saint-Jérôme
Voisin du marché

NOUVEAU EXCLUSIF

Grand choix de tissus Anglais, pour le printemps et l'été, taillés sur vos mesures pour gilets de fantaisie, paletots et complets.

Mercerie et confection de bon goût pour hommes et jeunes gens

J.-W. CYR

314, rue Saint-Georges Tél. 448
SAINT-JEROME

CROIX-ROUGE CANADIENNE
UNE SOCIÉTÉ UNIVERSELLE POUR LE SOULAGEMENT DE LA SOUFFRANCE HUMAINE

"Nous n'aurions pu vivre sans ses colis."

Vous rappelez-vous comment ces mots vous sautaient aux yeux en lisant les lettres écrites par nos gens dans les camps de prisonniers de guerre outre-mer? Songez à ce que la Croix-Rouge signifie pour eux!

Rappelez-vous aussi ses autres merveilleux services: soins, médicaments, douces, sérum sanguin, hôpitaux, ambulances.

Maintenant que nous avançons plus profondément dans la guerre, le besoin est plus grand que jamais.

Supportez-la avec Vos Dollars

Toute notre organisation — que ce soit dans nos grandes usines de papier de journal, dans nos bureaux ou dans les postes de bois de pulpe des régions éloignées de l'Ontario et du Québec — est instantanément prèle de contribuer plus largement qu'aux campagnes précédentes. Nous vous prions aussi de donner jusqu'à la limite de vos moyens. Faites votre part. Donnez généreusement.

QUEBEC NORTH SHORE PAPER CO.
SIEGE SOCIAL: MONTREAL
The Ontario Paper Company, Limited, Siège Social: Toronto, Ontario
Usines de papier à journal: Thémis, Ontario, et Bain-Comeau, Québec
Usine d'Alcool Industriel: Thémis, Ontario
Postes de bois de pulpe: Franquetin et Shelter Bay, Québec, et Heron Bay, Ontario